FONDATION ELLEN POIDATZ

Fondation reconnue d'utilité publique

RAPPORT MORAL 2019

Soigner • Accompagner • Innover

SOMMAIRE

LE MOT DU PRÉSIDENT page 4

GOUVERNANCE page 6

STRUCTURES & SERVICES - **Pôle sanitaire** page 10

STRUCTURES & SERVICES - **Pôle médico-social** page 14

RESSOURCES HUMAINES page 18

STRATÉGIE & DÉVELOPPEMENT page 20

RECHERCHE & INNOVATION page 24

BILAN FINANCIER page 30

QUALITÉ-GESTION DES RISQUES page 32

COMMUNICATION page 38

DONS ET LEGS page 40

GLOSSAIRE page 43

LE MOT DU PRÉSIDENT

2019, une année riche en événements pour la Fondation Ellen Poidatz : d'abord avec la célébration du centenaire le 15 juin sur le site historique de la Colonie de Saint-Fargeau ; puis par la signature du traité de fusion de l'Association Anne-Marie Javouhey avec la Fondation.

La Fondation devient ainsi la première organisation au service des personnes handicapées de Seine-et-Marne avec 29 établissements, centres et services, accueillant 2200 enfants et 300 adultes, pris en charge par 1000 personnels.

Outre le renforcement du pôle médico-social, notamment par des établissements pour adultes (ESAT et FAM), la Fondation investit le secteur de la petite enfance handicapée. L'inauguration de la Halte des Petits à Ponthierry le 29 mars (crèche de 20 places) vient compléter l'offre de la Roulotte des Petits. D'autres projets de crèches sur le secteur de Ponthierry-Pringy devraient voir le jour dans les années qui viennent.

Suite à la fusion, un CPOM médico-social commun est signé en décembre avec l'ARS et le département pour 2020-2024. L'acceptation en fin d'année 2018 par l'ARS des AMI (Appel à Manifestation d'Intérêt) présentés en commun par la Fondation et l'Association Anne-Marie Javouhey répond aux mutations du secteur médico-social, modifie les conceptions et les modalités des prises en charge des personnes handicapées qui nous sont confiées.

Deux AMI ont été retenus : le dispositif ITEP Sud 77 pour la prise en charge d'enfants et d'adolescents présentant des troubles du comportement et de la conduite, et du spectre autistique ; le projet P-PIT (Pôle, Parcours, Inclusion, Territoire) pour promouvoir des accompagnements innovants, mettre si possible en synergie le milieu spécialisé et le milieu ordinaire, favoriser l'inclusion dès qu'elle est possible et éviter les ruptures de parcours.

Cependant, si l'inclusion des enfants et des adultes handicapés en milieu ordinaire est souhaitable, elle nécessite un accompagnement spécialisé de qualité et un soutien financier suffisant. Mais la conséquence de cette désinstitutionalisation s'accompagne d'une plus grande sévérité et complexité des troubles des personnes accueillies dans les établissements.

Outre les troubles cognitifs et du comportement, les symptômes somatiques et des maladies chroniques ou rares, certains enfants rencontrent des perturbations familiales et sociales qui nécessitent des mesures de protection et des ordonnances de placement (CAFS, CRMTP, ITEP). L'expérience de Toboggan, Accueil de loisirs spécialisé de la Fondation Ellen Poidatz, révèle que des enfants handicapés restent sans solution de garde pendant les vacances ou pour d'autres, sans aucune prise en charge spécialisée.

Souvent, les directeurs d'établissements ou de services sont confrontés à deux difficultés majeures : les difficultés de recrutement de certains professionnels (médecin MPR, psychiatre, orthophoniste, kiné) ; les difficultés d'orientation vers des structures spécialisées pour adolescents et adultes. Le vieillissement des personnes accueillies dans les établissements pour adultes (FAM, foyers ou ESAT) n'est pas sans poser de nouvelles problématiques.

2019 a vu progressivement la mise en place des AMI, une nouvelle organisation, un projet institutionnel repensé et la mise en œuvre du dispositif ITEP Sud 77.

Des SESSAD, des IME, des CAMSP (L'Envolée, L'Eveil, Le Reverdi, Le Petit d'Hom) s'inscrivent dans ces projets novateurs (P-PIT). Ainsi, les établissements et les services ont progressivement mis en place des synergies, des partenariats, de nouvelles modalités d'organisation, une mutualisation des moyens et des formations pour les personnels.

L'excellence de nos établissements sanitaires (CRF Ellen Poidatz, CRMTP de la Panouse-Debré) est reconnue par la Haute Autorité de Santé puisque le CRMTP en 2018 et le CRF en 2019 ont obtenu la certification A sans recommandation.

Depuis plusieurs années, l'hospitalisation de jour est en augmentation ; une réflexion doit être conduite sur les demandes des médecins et des familles pour trouver un équilibre entre l'hospitalisation de jour et l'hospitalisation complète toujours nécessaire, selon les pathologies et les perturbations familiales et sociales. L'absentéisme constaté lors des congés scolaires répond au désir des familles, notamment pour resserrer les liens avec la fratrie. Des groupes de parole sont mis en place pour répondre à cette demande.

Outre son implication en clinique pour son aide au diagnostic et à la rééducation, le pôle Recherche et Innovation de la Fondation est reconnu pour la qualité de ses recherches. Ses nombreuses publications et participations à des congrès notamment internationaux, ses liens avec l'Université Paris-Saclay, la direction et les soutenances de thèses sur des projets précurseurs et innovants pour la rééducation, en font un pôle d'excellence de la Fondation Ellen Poidatz.

Ainsi, avec la création du laboratoire U•Move au CRMTP, qui vient compléter l'UNAM (Unité d'Analyse du Mouvement) de Saint-Fargeau, le projet Nirvana inauguré en juin introduit la réalité virtuelle en rééducation.

Enfin, les ESAT, face à la problématique travail-production et médico-social dans un contexte économique difficile, sont confrontés à diverses questions éthiques : le vieillissement des travailleurs handicapés pose la question de droits à la retraite, ses modalités et ses conditions avec des parents âgés. Se pose également le droit à la formation par la reconnaissance des compétences, et des acquis de l'expérience : projet « différent mais compétent » dans lequel se sont inscrits les ESAT (APM, La Pyramide).

L'année 2020 verra la mise en œuvre du nouveau projet institutionnel de la Fondation.

Il me revient de remercier tous les donateurs privés et institutionnels qui par leurs dons et leurs actions soutiennent les projets de la Fondation Ellen Poidatz et contribuent à la qualité de vie de tous, enfants et adultes handicapés accueillis et leur famille, personnels de la Fondation.

René Bobet
Président de la Fondation Ellen Poidatz

René BOBET

- 1985 : Docteur en psychologie. Thèse sur les troubles psychologiques des enfants et adolescents épileptiques. Recherches sur la qualité de vie des enfants épileptiques, diabétiques et sur les parents d'enfants autistes.
- 1991-2008 : Maître de Conférences en psychopathologie (enfant et adolescent), Institut de Psychologie, Université Paris Descartes. Directeur adjoint de l'Institut 1998-2001.
- Professeur émérite de l'École de Psychologues Praticiens, Paris.
- Adjoint au maire de Saint-Fargeau-Ponthierry de 1995 à 2014. Délégations : finances, santé publique, handicaps, développement économique.
- Membre du Conseil d'Administration de la Fondation Ellen Poidatz depuis 2008 comme représentant de la municipalité.
- Président de la Fondation depuis le 20 janvier 2015.

GOUVERNANCE

Les administrateurs de la Fondation Ellen Poidatz se sont réunis quatre fois en 2019 dans le cadre d'un Conseil d'Administration.

Depuis 2015, le Conseil d'Administration réserve au cours de chacune de ses séances un temps pour l'intervention d'un salarié sur le sujet dont il est spécialiste et qui intéresse les Administrateurs.

René Bobet
Président

Françoise Gutel
Vice-Présidente

Eric Ponsonnet
Trésorier

Marie-France Cadot
Secrétaire

Michel Guillaumat

Jeanne-Charlotte Carlier

Chantal Kalifa

Brigitte Michalon

Jacques Nicolaï

Benoît Poidatz

Didier Tourneroche

Michel Veux

25 AVRIL 2019

- Renouvellement des statuts
- Appropation du projet de traité de fusion
- Arrêté des comptes 2018
- Candidatures au Conseil d'Administration
- Rapports moraux et financiers des Établissements, centres et services
- Avancement des travaux sur le Centenaire

5 JUIN 2019

- Renouvellement des statuts
- Appropation du projet de traité de fusion
- Approbation des comptes
- Candidatures au Conseil d'Administration
- Avancement des travaux sur le Centenaire
- Présentation du sujet de thèse de Mme Guinet

26 NOVEMBRE 2019

- Projet institutionnel
- Examen et validation du CPOM médico-social
- CRMTP d'Antony : Transformation de trois lits d'hospitalisation complète en trois lits hospitalisation de jour
- Acception de deux legs
- Partenaire institutionnel : statuts

17 DÉCEMBRE 2019

- Présentation de Mmes Hinnekens et Keppens, attachées de recherche clinique
- Projet institutionnel
- Validation des budgets 2020
- Validation des projets d'établissement du CRMTP d'Antony, du Sessad L'Eveil et de l'ESAT La Pyramide

MISSION ET VALEURS

À 34 ans, celle qui fut la « petite fille paralysée remise sur ses jambes par un chirurgien orthopédiste allemand » décida de créer en France un établissement de rééducation de la poliomyélite où l'enfant pourrait, en même temps que le traitement, suivre un enseignement scolaire.

La colonie de Saint-Fargeau était née. Elle deviendra plus tard la Fondation Ellen Poidatz. La vision et les valeurs d'Ellen Poidatz servent de socle aux actions de la Fondation portant son nom.

Excellence

Toujours rechercher l'excellence dans les missions de soins et d'éducation.

Accueil

Préserver à tout moment une atmosphère chaleureuse dans l'institution.

Respect des personnes

accueillies et des salariés.

Anticipation

Positionnement de la Fondation dans les évolutions notamment de son environnement, qu'il soit médical, administratif, législatif.

Innovation

Inventivité dans les méthodes de traitement, des premiers appareils de mécanothérapie imaginés à la colonie, à l'unité d'analyse du mouvement et d'autres projets à venir.

Écoute des usagers

Dans la prise en compte de leurs besoins ou souhaits au quotidien et dans leurs remarques et propositions, qu'elles soient formulées en termes d'amélioration ou en termes de réclamation.

Éthique

Rien ne doit échapper au questionnement éthique dans les relations avec les usagers, leur famille ou le personnel. Notre éthique se définit par notre capacité à nous réinterroger et à réévaluer nos pratiques et nos positionnements.

Respect de l'environnement

Démarche exprimée en termes de qualité de vie proche de la nature, d'économie des moyens et donc de respect des ressources.

Engagement

Volonté de faire évoluer l'œuvre.

Une mission de soins et d'éducation

Pour réaliser cette mission, la Fondation crée et gère des établissements et services dans le respect de ses valeurs. Reconnue d'utilité publique depuis 1922, la Fondation gère des structures sanitaires et médico-sociales en Seine-et-Marne principalement, dans les Hauts-de-Seine et dans le Val d'Oise.

La volonté permanente de l'ensemble des professionnels de la Fondation est de tout mettre en œuvre pour que la prise en charge de la personne accueillie et les accompagnements se déroulent dans un environnement d'excellence, de confort et de sécurité.

La mission de la Fondation Ellen Poidatz consiste à fournir les réponses de soins ainsi que d'éducation et/ou de formation à toute personne de tout âge atteint de déficience fonctionnelle (motrice, sensorielle, intellectuelle, cognitive), temporaire ou définitive avec ou sans troubles associés, et dans le même temps de répondre aux enjeux sanitaires et médico-sociaux aussi bien dans leur problématique actuelle que dans leurs développements à venir.

Sa vocation est définie dans les statuts rénovés : « **accueillir, soigner, scolariser, accompagner et dispenser une formation à des enfants, adolescents, adultes, atteints de déficiences fonctionnelles** ».

Cette définition de la vocation ne diffère de l'originale que par l'extension de son champ aux adultes, même si, dans ses premières années de fonctionnement, la colonie de Saint-Fargeau avait déjà accueilli des adultes.

La Fondation Ellen Poidatz recherche l'optimisation de l'autonomie de chacun en vue d'une sortie de l'institution la plus rapide possible.

Elle a une démarche permanente d'adaptation aux conditions environnementales et aux demandes et capacités des usagers, en gardant comme préoccupation essentielle de ne pas détacher l'enfant ou l'adolescent du système éducatif quel que soit son handicap.

En accord avec la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées, le consentement de la personne, enfant, adolescent ou adulte, par rapport aux soins et aux traitements qui lui sont nécessaires, doit être recherché dans toute la mesure du possible. A défaut de consentement, il conviendra de s'assurer que toute l'information a bien été donnée et comprise.

Ellen POIDATZ 1885-1949

Depuis près de 100 ans, la Fondation Ellen Poidatz propose à des enfants, adolescents et jeunes adultes présentant une déficience motrice, temporaire ou définitive, avec ou sans troubles associés, une prise en charge globale, conduite par des professionnels de haute compétence, basée sur un projet individualisé avec rééducation et réadaptation fonctionnelles et scolarité associées.

STRUCTURES ET SERVICES

Pôle sanitaire

Centre de Rééducation Fonctionnelle
ELLEN POIDATZ

Centre de Rééducation Motrice
pour Tout-Petits
Elisabeth de la Panouse-Debré

Le Groupement Hospitalier de Rééducation Pédiatrique Ellen Poidatz (GHRPEP), pôle sanitaire de la Fondation Ellen Poidatz exerce son activité sur deux sites, anciennement établissements distincts, qui gardent aujourd'hui une autonomie de fonctionnement l'un vis-à-vis de l'autre, mais avec des liens relationnels importants. Les deux établissements sont spécialisés en rééducation pédiatrique et représentent 110 places d'hospitalisation complète et de jour.

Le Centre de Rééducation Fonctionnelle Ellen Poidatz (CRF) situé à Saint-Fargeau-Ponthierry en Seine-et-Marne, accueille des enfants, adolescents et jeunes adultes, âgés de 18 mois à 25 ans sur 60 places d'hospitalisation complète et 5 places d'hospitalisation de jour.

Le Centre de Rééducation Motrice pour Tout Petits (CRMTP) à Antony dans le département des Hauts-de-Seine, accueille 20 enfants en hospitalisation complète et 25 en hospitalisation de jour. L'âge d'admission est de 0 à 6 ans.

CRF ELLEN POIDATZ

La relance de l'activité

Sous l'impulsion fédératrice de la préparation de la visite de certification de la Haute Autorité de Santé (HAS), de ses résultats et de la réflexion commune sur les modalités de renforcement et de diversification de l'activité, 2019 a été marquée par une réelle inversion de tendance.

Le nombre de patients pris en charge a augmenté, s'élevant à 750 au total. Les deux tiers des patients se comptent en hospitalisation de jour (HJ), du fait d'une rotation naturellement importante par rapport à l'hospitalisation complète (HC), même si le nombre de places est bien moindre (5) que le nombre de lits (60).

Si le nombre de patients n'a augmenté que de deux points, le nombre total de journées a en revanche augmenté de près de 7 % avec 13 820 journées d'hospitalisation complète sur les 17 520 théoriques, remontant ainsi le taux d'occupation des lits à 79.1 %. En hospitalisation de jour, l'augmentation du nombre de journées est encore plus forte : près de 15 % de plus par rapport à 2018, avec 2 536 journées, élevant ainsi le taux d'occupation de l'HJ à 89,6 %.

Le médecin responsable de l'hôpital de jour a pu se consacrer à nouveau totalement à cette activité grâce à l'arrivée d'un médecin MPR mi-2018 qui est venu renforcer les prises en charge en hospitalisation

complète. La relance de l'activité en hospitalisation complète s'explique par plusieurs facteurs, tels que :

- l'admission post-opératoire de plus en plus précoce de patients qui nécessitent encore l'administration de traitements parentéraux, par cathéter central par exemple ;
- l'augmentation des admissions de patients polyhandicapés ;
- l'ouverture aux patients traités par chimiothérapie orale ;
- la prise en charge des entrées tous les jours de la semaine.

Ces assouplissements des conditions d'admission ont sans doute permis de regagner la confiance des chefs de services hospitaliers adresseurs que le nouveau Président de la CME élu en juin et la Directrice du centre ont rencontrés individuellement pour recueillir les attentes spécifiques de chirurgiens.

Le CRF certifié au niveau A

Le CRF Ellen Poidatz a fait partie en 2015 des tous premiers établissements de santé à passer la 4e version de la procédure de certification mise en place par la HAS qui visait à :

- renforcer la capacité de la certification à maîtriser les risques ;
- renforcer l'effet de la certification sur le management de l'établissement ;
- rendre continue la démarche d'amélioration de la qualité des établissements ;
- poursuivre le développement des approches centrées sur le patient ;
- valoriser les établissements dans le cadre de la certification.

La visite des experts visiteurs s'était conclue en 2015 par une certification avec recommandations d'amélioration (niveau B).

En avril 2019, la Haute Autorité de Santé a suivi au CRF Ellen Poidatz un programme de visite comprenant :

- les audits sur les 5 thématiques communes à tous les établissements de santé : management de la qualité et des risques, droit des patients, parcours du patient, dossier du patient et management de la prise en charge médicamenteuse du patient ;
- des investigations selon la méthode du patient-traceur qui permet d'évaluer la prise en compte des critères de la certification dans le registre de la prise en charge réelle d'un patient.

Sur chaque thématique investiguée en visite, la Haute Autorité de Santé peut prononcer soit des recommandations, soit des obligations d'amélioration, soit des réserves qui se concluent par la délivrance d'un niveau de certification s'échelonnant de A à E.

En septembre 2019, la HAS rendait son rapport final et attribuait au CRF Ellen Poidatz la certification de niveau A pour six ans. Les conséquences de ce résultat positif sont particulièrement bénéfiques : la détermination de tous les professionnels à s'inscrire définitivement dans une démarche d'amélioration continue est affirmée ; la confiance des partenaires du CRF Ellen Poidatz est consolidée ; et, ce qui n'est pas négligeable, l'ARS a pour la première fois reversé l'incitation financière à l'amélioration de la qualité (IFAQ), à hauteur de 19 382 euros.

Objectifs 2020

Les mesures prises pour relancer et diversifier l'activité devront encore être développées pour que le CRF Ellen Poidatz négocie avec succès le virage du secteur sanitaire selon le plan « Ma santé 2022 ».

L'élaboration du nouveau projet médical quinquennal sera l'opportunité de mener une réflexion en ce sens tout en s'attachant à garder les spécificités qui assurent la notoriété de l'établissement depuis maintenant 100 ans.

Certaines initiatives prises fin 2019 ouvrent déjà plusieurs pistes de transformations intéressantes :

- la négociation en cours avec le RIFHOP1 (Réseau d'Ile-de-France d'Hématologie-Oncologie Pédiatrique) permettra de réactiver le partenariat avec le Centre Hospitalier du Sud-Francilien qui cherche des établissements comme le CRF Ellen Poidatz pour des séjours inter-cures de chimiothérapie, voire de réadaptation à l'effort pour les enfants ayant des maladies chroniques. C'est une voie de diversification qui répond en outre aux attentes des tutelles.
- l'arrivée fin 2019 d'un médecin MPR, spécialisé en médecine du sport dans le handicap, porte le CRF Ellen Poidatz à s'engager dans le parasport, nouvelle appellation du handisport, que les jeux olympiques de Tokyo devraient remettre à l'honneur. Ce projet s'accompagne nécessairement d'une infrastructure adaptée. C'est pourquoi une salle d'escalade sera aménagée grâce au soutien de la Fondation des Hôpitaux de Paris - Hôpitaux de France au travers de l'opération Pièces Jaunes d'une part et du Rotary de Melun d'autre part. À cela s'ajoutera l'agrandissement

du plateau de rééducation avec la construction de deux garages à fauteuils et chariots qui permettra de créer une nouvelle salle de kinésithérapie et d'activité physique adaptée.

- l'innovation doit aussi se traduire dans la qualité des appareillages proposés aux jeunes patients. À cet effet, l'atelier intégré du CRF Ellen Poidatz sera en mesure de fabriquer des attelles plus solides (et donc d'élargir l'éventail des différents types d'articulation) avec des matériaux composites grâce à l'acquisition d'un nouveau poste de stratification.

CRMTP DE LA PANOUSE-DEBRÉ

La poursuite du développement de l'HJ versus une HC en déclin continu

À activité globale quasi identique à 2018, l'écart de journées entre les deux modes d'hospitalisation a continué de s'accentuer et même si les affections pour lequelles le Centre dispose d'un agrément demeurent les mêmes, le nombre journalier de séances de rééducation dispensées interroge sur la notion de rééducation intensive envers notre population d'enfants. Sans doute que leur jeune âge et les moyens humains mis à disposition ne contribuent pas à offrir en continu tous les soins attendus d'un SSR mais incitent à la réflexion sur l'évolution des besoins fondamentaux de l'enfant, sur nos spécialités de rééducation dominantes et aussi peut-être sur la conception de la prise en charge des prescripteurs du CRMTP.

La minoration de l'activité en HC a créé des inquiétudes auprès du personnel sur la pérennité de ce mode d'hospitalisation et des moyens humains qui y sont affectés, puisqu'elle s'est accompagnée de réformes adaptatives des modalités de fonctionnement, mises en place par le Comité de Direction. En parallèle, une recherche de services complémentaires s'est engagée avec l'équipe médicale et notamment :

- l'admission de patients en séjour de répit, correspondant à une forte demande des services sociaux, en priorisant les anciens patients (avec certaines limites d'âge et de morphologie) et selon des critères parfaitement définis et connus, reposant avant tout sur les compétences disponibles.

- la proposition de séjours interstices circonscrits entre le sanitaire et le médico-social, en lien avec les établissements d'aval accueillant les patients sortant du CRMTP et ne disposant pas de milieu d'accueil socio-familial (week-end et vacances scolaires).

  Ces séjours ne doivent pas constituer une entrave dans l'admission provenant de la filière hospitalière pédiatrique mais s'incrivent résolument dans la notion de parcours continu de santé.

- par la stimulation de l'admission des enfants admis suite à de la maltraitance, cause ou conséquence du handicap.

Toutefois, pour s'ancrer dans les réalités auxquelles l'établissement est confronté, une nouvelle demande de transformation de lits en places (à hauteur de trois) a été sollicitée auprès de l'ARS, la répartition étant désormais de 17 lits et 28 places.

En matière de ressources humaines en 2019, nous avions fondé de raisonnables espoirs de redynamiser l'activité. Cependant, des difficultés managériales itératives peu favorables au développement de projets, dans un contexte de pénurie de candidatures dans certains métiers, et génératrices d'insatisfactions, ont obligé l'établissement à réviser ses ambitions.

L'absence du cadre de santé/RAQ partiellement remplacé, la carence de deux médecins MPR, l'occupation épisodique d'un poste de masseur kinésithérapeute et le congé de maternité de deux IDE n'ont pas permis le développement espéré des consultations spécialisées et des journées d'HJ compensatrices, journées ordinairement perdues sur absences par trop fréquentes en HJ.

En revanche, le résultat de gestion a présenté un excédent aux origines multifactorielles :

- une masse salariale contenue grâce à une diminution des charges sociales et malgré de nombreux remplacements, toujours facteurs de majoration de dépenses.

- une maitrise des dépenses médicales ainsi que de celles des dépenses hôtelières et générales.

- une dotation annuelle de financement majorée de 211 K€, excédent auquel la dotation modulée à l'activité contribue à hauteur de 11 K€, par une efficiente collecte d'actes PMSI.

- des produits de l'activité hospitalière hors DAF supérieurs de 52 K€, en provenance exclusive de l'activité en hospitalisation de jour.

Les engagements relatifs au Plan de Sécurisation d'Etablissement qui se sont concrétisés par l'installation d'une vidéo-protection permettent la surveillance de toutes les voies d'accès au Centre. Elle améliore notoirement le contrôle des visiteurs par une équipe soignante restreinte, de nuit comme de week-end, et par définition vulnérable.

A noter enfin cette année, la poursuite du déploiement de la climatisation des locaux d'hébergement qui couvre

désormais la totalité des sections d'hospitalisation de jour et complète et protège les salles de serveurs en informatique.

Au chapitre de l'équipement en informatique, deux enveloppes successives et conséquentes (64 M€ au titre du FMESPP et 229 M€ pour HOP'EN) nous ont été octroyées, comportant un volet logiciel et un volet formation des utilisateurs.

Il s'agit de s'équiper d'un éventail de logiciels garantissant une cohérence de fonctionnalité et une rationalisation de la saisie. Le choix d'un éditeur unique pour le triptyque : GAP – DPI – PMSI permettra d'améliorer l'efficience du système d'information en 2020.

La réponse du CRMTP à l'Appel à Manifestation d'Intérêt pour l'un des volets du programme HOP'EN (nouvelle itération d'Hôpital Numérique) a permis, grâce au soutien du service informatique de la Fondation, à l'établissement de s'engager à assurer l'interopérabilité de ses logiciels et à apporter sa contribution au DMP, dans un environnement sécurisé et ouvert aux autres acteurs de santé publique.

Objectifs 2020

Pour renforcer l'activité au titre de l'HJ dans ce contexte évolutif, plusieurs axes de développement ont été proposés et devraient pouvoir être mis en place en 2020 :

- développer l'activité d'évaluation et de bilan dans trois domaines :
  - bilan de motricité pour suivi en MPR avec en prestations associées des prescriptions d'appareillage, de toxine et de plâtre d'élongation, incluant les kinésithérapeutes
  - bilan des niveaux d'évolution motrice avec en prestations associées de la motricité globale et spontanée, de la coordination du mouvement, de l'interaction avec l'environnement de l'enfant, incluant les psychomotriciennes
  - bilan d'autonomie avec en prestations associées la mise en place d'aides techniques au déplacement ou à domicile, incluant l'ergothérapeute.
- proposer des consultations en MPR au réseau partenaire médico-social (CAMSP entre autres) dépourvu de médecin en vue d'effectuer du dépistage, propres à développer un séjour initial d'hospitalisation ou des séjours courts « parenthèses » pour une période de rééducation intensive.
- élargir l'offre de soins de rééducation précoce du tout-petit, en s'appuyant sur les nouvelles technologies de l'image et du son par réalité virtuelle immersive corps complet, exploitées par les kinésithérapeutes et psychomotriciens dont l'exploitation est encore embryonnaire.
- insérer U-MOVE, pour l'instant exploité essentiellement en interne et s'inscrivant dans la panoplie des supports de diagnostic et d'évaluation destinée à générer des journées de bilan en HJ (le patient pouvant, à l'issue des prestations reçues repartir avec la vidéo sur clef USB).

Il est à noter qu'une équipe s'est engagée, depuis quelques mois, dans des actions destinées à traiter les troubles de dysoralité, trouvant leur origine dans des troubles de neuro-développement, de séquelles de prématurité, de malformations (25% de la population du CRMTP) par la mise en place de « stage alimentaire », y intégrant les parents lors de repas thérapeutiques en pluridisciplinarité.

En matière de ressources humaines, on peut donc espérer que l'année 2020 offrira une palette de compétences et donc une diversité de services aptes à conforter l'activité même s'ils servent essentiellement la section d'hospitalisation de jour.

Si 2020, se présente sous de meilleurs auspices dans les secteurs de l'encadrement paramédical et en médecine physique et de réadaptation, des mouvements naturels de personnel se profilent de nouveau.

En complément des avancées d'équipements informatique du programme HOP'EN, un volet de développement des outils médico-économiques va voir le jour en 2020, contribuant à améliorer la gestion prévisionnelle des lits et places et la maitrise des recettes par dotation modulée à l'activité.

STRUCTURES ET SERVICES

Pôle médico-social

L'année 2019 a été, pour les établissements, centres et services, une année d'évènements marquants orchestrés et/ou consécutifs au mouvement créé par la fusion-absorption par la Fondation Ellen Poidatz de l'Association Anne-Marie Javouhey.

ÉVOLUTION DES MODALITÉS DE TRAVAIL COLLECTIF

Depuis mai 2018 ont été mis en place des Conseils de Direction et de Coordination qui, tous les mois, ont réuni les managers de la Fondation. Les objectifs d'organisation, de communication, de découverte des uns et des autres, d'élaborations communes et de débat ont maillé ces rencontres.

En septembre 2019, ces modalités ont été enrichies et modifiées afin de mettre en place un dispositif managérial alternant demi-journées techniques (formation/information sur sujets techniques pointus), Groupes Projets (au long cours sur des dispositifs de transformation de l'offre par exemple), Groupes de Travail (quelques séances sur un sujet avec production), toutes instances réunissant tout ou partie des membres de la Direction générale et les directeurs au grès des sujets et des besoins des uns et des autres.

Enfin, des séances de co-développement ont été ouvertes exclusivement pour soutenir la fonction de direction et constituer une dynamique de travail entre les directeurs, sur la base du volontariat. Ces séances ont concerné une petite vingtaine de directeurs. Certains ont également pu se voir proposer des séances de coaching individuel.

Tout au long de cette année 2019, la Direction des Etablissements Centres et Services, les différents services et directions de la DG ont répondu au quotidien aux besoins des directions d'établissements, ont modélisé les procédures les plus utiles et urgentes à formaliser ainsi que les articulations de ce nouvel ensemble.

Ce travail sera complété en 2020 au fil des transformations organisationnelles en cours et plus particulièrement en lien avec les objectifs que nous avons contractualisés avec l'ARS et les Conseils Départementaux mais aussi en lien avec les projets récents que nous avons réussi à faire financer.

SIGNATURE D'UN CPOM MÉDICO-SOCIAL

Il fixe pour les 5 années à venir notre feuille de route en matière d'objectifs de travail et résulte d'un processus de travail de mars à fin novembre dont 3 rencontres physiques avec l'ARS 77 et le Conseil Départemental du 77 (en lien avec ceux du 93 et 95), comprenant :

- une phase diagnostic : de mars à mai
- une phase projets : de juin à août
- une phase d'arbitrages et négociations : de septembre à novembre

Une mobilisation intense de l'ensemble des directions des ECS concernés et des fonctions supports de la DG a été nécessaire pour mener ce travail à son terme.

Un climat de dialogue a été globalement favorable avec nos interlocuteurs (ARS et CD)

Les objectifs portés par la Direction Générale dans cette négociation ont été :

- d'enrichir l'offre de services de la Fondation

en direction des personnes en situation de handicap par l'obtention de moyens complémentaires aux deux CPOM précédents (AMJ et Fondation) en complément des projets enfants/adolescents/jeunes adultes (DITEP et P-PIT) déjà financés (cf. AMI) et en direction des adultes (projets non déposés AMI et offre innovante visant l'inclusion, l'accompagnement des personnes vieillissantes)

- de doter nos organisations à la hauteur des enjeux de structuration post-fusion et de conduite de la transformation de notre offre et de nos établissements centres et services.

Les dotations annuelles complémentaires obtenues se sont élevées à 478 571 euros/an sur 5 ans.

Les projets financés :

- soutien à la parentalité : Foyer d'accueil de Coulommiers (4 places installées dès juillet 2019)
- appartements et accompagnement inclusion : Foyer Les Charmilles à Ozoir-la-Ferrière (8 places à installer en 2020)
- autres projets à notre libre choix dont l'Accueil de loisirs spécialisé Toboggan

Ainsi la dotation 2020-2024 annuelle supplémentaire cumulée (AMI et CPOM) pour transformer et enrichir notre offre s'élève à 1 538 288 euros au bénéfice des publics enfants/adolescents/jeunes, adultes/ adultes porteurs de handicap TSA, DI, TCC

Les frais de siège : un financement à hauteur de 4% a été obtenu.

Des moyens complémentaires seront donc mobilisables pour renforcer les fonctions supports et permettre l'accompagnement des transformations en cours et la structuration de la nouvelle Fondation.

Les projets à porter pour les années à venir concernent :

- les systèmes d'informations (DIU, gestion documentaire,…) et la mise en œuvre d'outils numériques performants,
- la gestion des risques et la qualité,
- la recherche et l'innovation,
- des développements partenariaux et la transformation des organisations pour conduire des projets innovants pour mieux répondre aux besoins des personnes,
- le développement des compétences des salariés, des process de gestion les plus efficients possibles au bénéfice de notre cœur de métier !

La transformation de l'offre, les objectifs négociés, les points de vigilance :

- agréments et autorisations à revoir pour tous les établissements dont autorisations par dispositifs et plateformes (hors CAMSP)

Nous sommes satisfaits des négociations réalisées mais nous devrons maintenir une vigilance au sujet des :

- typologie de publics et des handicaps,
- coûts à la place,
- rythme des transformations en plateforme,
- reterritorialisations « forcées »,
- nombre de places, file active
- taux d'accueil de personnes en situations prioritaires et maitrise des admissions

Pour l'ensemble des ECS du périmètre médico-social et social, nous nous sommes engagés pour l'application des politiques publiques suivantes :

- Réponse Accompagnée Pour Tous
- inconditionnalité de l'accueil (inclusion et accueil des personnes les plus lourdement handicapées),
- adossement du médico-social au droit commun, (équipes mobiles, coordination de parcours…)
- réduction des inégalités territoriales, (AMI en cours et à venir)
- souplesse, adaptabilité des institutions, transformations en plateformes et dispositifs, travailler en collaboration avec d'autres institutions dans une logique d'adaptation de l'offre aux attentes des personnes
- subsidiarité : choisir les solutions les plus inclusives et apporter collectivement des solutions

Le secteur sanitaire a quant à lui travaillé à diversifier et à développer son offre (hospitalisation de jour et nouvelles pathologies prises en charge) ainsi qu'à la qualité de ses soins et de son organisation (certification A) et poursuit ainsi son ambition d'excellence.

Le secteur de la petite enfance a, en 2019, ouvert une nouvelle structure « la Halte des petits » où enfants en situation de handicap et enfants valides sont accueillis.

L'ACTIVITÉ

Champ d'action	Etablissement	Département	Places	Personnes accompagnés en 2019
MS* ENFANTS	SESSAD Passerose	77	45	52
MS ENFANTS	SSEFS Laurent Clerc	77	75	89
MS ENFANTS	S3AS Clin d'œil	77	50	63
MS ENFANTS	SESSAD Les Capucins	77	16	24
MS ENFANTS	SESSAD L'Eveil	77	40	43
MS ENFANTS	SESSAD L'Espar	77	40	55
MS ENFANTS	IEM Ellen Poidatz	77	62	65
MS ENFANTS	IME Le Reverdi	77	50	57
MS ENFANTS	Accueil de Loisirs Toboggan	77	30	77
MS ENFANTS	IME l'Envolée	77	92	116
MS ENFANTS	IME Villers	77	58	67
MS ENFANTS	CAFS Ellen Poidatz	95	38	28
MS ADULTES	Résidence l'Abri	77	45 dont 2 accueil temporaire	45 + 17 accueils temporaires
MS ADULTES	Foyer Accueil Coulommiers	77	20 + 1 accueil temporaire	25 + 5 accueils temporaires
MS ADULTES	Foyer Les Charmilles	77	46	41
MS ADULTES	ESAT La Pyramide	77	86	83
MS ADULTES	ESAT APM	77	130	116
EAJE	Multi accueil La Roulotte des Petits	77	12	68
EAJE	La Halte des Petits	77	20	48

Champ d'action	Type d'établissement	Département	Places avant dispositif	Places après dispositif	Personnes accompagnées en 2019
DISPOSITIF MS ENFANTS	IME La Sittelle	77	77	140 arrêté 07/08/2019	160
	SESSAD Le Colibri	77	51		
	CAFS Sittelle	77	40		
DISPOSITIF MS ENFANTS	SESSAD Confluence	77	23	68 arrêté 28/10/2019	27 file active
	ITEP Horizon	77	16		24
	SESSAD Les Ricochets	77	14		20 file active

MS*: médico-social

Champ d'action	Type d'établissement	Département	Places	Personnes accompagnés en 2019
MS ENFANTS	CAMSP Espoir 93	93	46	44
MS ENFANTS	CAMSP Arc en Ciel	93	100	233 file active
MS ENFANTS	CAMSP Le Petit d'hom	77	45	205 file active
MS ENFANTS	CAMSP Le Petit d'hom Montereau	77	20	
MS ENFANTS	CAMSP Le Petit d'hom Provins	77	15	

Champ d'action	Type d'établissement	Dépt	Places HC	Places HJ	Patients en HC	Patients en HJ
SANITAIRE	CRF St Fargeau	77	60	5	227	532
SANITAIRE	CRMTP	92	20	25	38	89

RESSOURCES HUMAINES

UNE NOUVELLE ORGANISATION...

L'année 2019 a permis le rapprochement de 2 équipes Ressources Humaines au sein de la Direction Générale de la Fondation : celle de l'Association Anne-Marie Javouhey, et celle de la Fondation Poidatz. A la faveur d'un départ à la retraite et de deux démissions, l'équipe s'est trouvée recomposée au début du second trimestre. Le service RH est composé de 5 Assistantes Ressources Humaines, 1 Responsable Paie, 1 Responsable Ressources Humaines et 1 Directrice des Ressources Humaines.

...AU SERVICE DES DIRECTIONS DES ÉTABLISSEMENTS CENTRES ET SERVICES

Tout au long de l'année 2019, le service RH a mis en place des process et outils nécessaires au bon fonctionnement du service lui-même (refonte des contrats de travail, calendrier des paies et des charges sociales…) par recours à la base documentaire AGEVAL. Egalement, afin d'uniformiser les pratiques et accompagner les directions des établissements, centres et services sur le volet RH, il a été mis à leur disposition des outils, modes opératoires, modèles dans les différents champs RH (gestion de l'inaptitude, procédure de rupture conventionnelle, sanctions disciplinaires, guide sur les dispositifs de formation tout au long du parcours professionnel…). L'objectif est de sécuriser les pratiques et les rendre le plus efficientes possible. La base documentaire AGEVAL continuera d'être enrichie.

Egalement en 2019, des dialogues réguliers avec l'ensemble des directions des établissements, centres et services ont eu lieu, notamment lors des CDC : information sur les nouveaux outils, sur le droit du travail, sur la formation, sur les négociations avec les délégations syndicales… Au quotidien, des conseils juridiques et de management sont apportés aux Directions par la DRH, afin de sécuriser les relations contractuelles et aider à la décision. Par ailleurs, le 13 novembre 2019, les Directeurs des ECS ont été conviés à une matinée de présentation de la future nouvelle instance Comité Social d'Entreprise (CSE) par la DRH. Le contenu de cette réunion portait sur la mise en place, les droits et moyens du CSE (heures de délégation, protection spécifique des élus, formation, entretien de prise de mandat…) et sur le fonctionnement du CSE (organisation des réunions, déroulement et moyens d'actions…). L'objectif étant d'accompagner les Directions des établissements, centres et services pour respecter et faire respecter les droits et devoirs des élus.

LES RELATIONS SOCIALES

La fusion-absorption était annoncée pour le 5 juin 2019. Des négociations avec les syndicats de l'Association Anne-Marie Javouhey ont très vite débutées, afin d'élaborer un calendrier de négociations et assurer la survie partielle du Comité d'Entreprise de l'Association Anne-Marie Javouhey

Le 21 mars 2019 marque la signature du premier accord (pris dans le cadre de la loi portant mesures d'urgence économiques et sociales du 21 décembre 2018) dont l'objet et le contenu sont identiques pour les salariés de l'Association Anne-Marie Javouhey, et ceux de la Fondation Poidatz, à l'issue d'un mois de négociations.

Par ailleurs, à compter du mois de septembre 2019, une négociation en vue de l'harmonisation des organismes gestionnaires de la prévoyance et de la garantie santé a

été menée par la Direction des Ressources Humaines, pour une date d'effet à janvier 2020.

Au cours de l'année 2019, un travail de négociation a été réalisé pour aboutir à la signature de l'accord de mise en place et de fonctionnement du Comité Social et Economique, et du protocole d'accord préélectoral. Eu égard à l'étendue géographique des territoires sur lesquels les établissements centres et services de la Fondation sont implantés, il a été décidé de mettre en place 3 Comités Sociaux et Economiques d'Etablissement. Les élections se sont déroulées, pour la première fois, par vote électronique, en novembre et décembre 2019.

L'année 2019 s'est clôturée par la signature de deux accords d'entreprise et 2 avenants à des accords à l'occasion des négociations annuelles obligatoires avec les trois organisations syndicales, signe de la qualité du dialogue social au sein de notre Fondation, marquant également l'attachement de celle-ci à la qualité de vie de ses salariés.

Tout au long de l'année, la DRH a participé aux réunions du Comité d'Entreprise Anne-Marie Javouhey, auprès du Directeur Général, et de la Directrice des Etablissements centres et services. La Responsable Ressources Humaines a poursuivi sa participation aux réunions du Comité d'Entreprise de la Fondation Ellen Poidatz et a apporté son appui à l'occasion des réunions du CHSCT.

LE BILAN SOCIAL DE LA FONDATION EN 2019

La Fondation est dotée de 883 salariés, soit 751,97 ETP, et accompagne 193,05 ETP travailleurs handicapés sur 2 ESAT.

Au cours de l'année 2019, pour l'ensemble des établissements de la Fondation, il y a eu 100 embauches en CDI et 136 départs.

En 2019, 195 actions de formation ont été organisées, dont 16 diplômantes, bénéficiant à 665 stagiaires, et représentant 18145 heures de formation, pour un coût global de plus de 40900€.

EN PRÉVISION POUR 2020

En 2020, la Direction générale poursuit les négociations visant à harmoniser le statut collectif des salariés de l'ex-Association et de la Fondation. La DRH accompagne le Directeur Général dans cette action. Une information individuelle des salariés sur les conséquences cet accord devra être faite à la signature de celui-ci. L'harmonisation de la base informatique et la mise à jour des procédures RH en découleront également.

Le bilan social et la base de données économiques et sociales n'ayant pu être réalisés en bonne et due forme en 2019, l'année 2020, placée sous le signe de l'harmonisation, sera l'occasion de réunir les informations nécessaires à l'élaboration d'un bilan social commun à tous les établissements que regroupe la Fondation.

D'autre part, les entretiens professionnels "bilan", faisant l'état des lieux récapitulatif du parcours professionnel des salariés, seront réalisés tout au long de l'année 2020. Ils permettront d'initier, en lien avec les formations envisagées, une démarche de Gestion Prévisionnelle de l'Emploi et des Compétences.

Le rôle du référent harcèlement au sein de la Fondation Ellen Poidatz sera mis en valeur au cours de l'année 2020. Il accompagnera les nouveaux référents harcèlement au CSE, au travers d'une réunion d'information, laquelle sera également proposée aux Directions des ESC. Une procédure de procédure interne de signalement d'un cas de harcèlement sexuel sera déclinée.

Enfin, pour préparer l'arrivée administrative des nouveaux embauchés, le livret d'accueil sera repensé. Une réflexion sera menée sur l'intégration du nouvel embauché afin d'inviter chaque à une journée d'accueil. L'objectif sera de familiariser chaque nouvel embauché avec la Fondation Ellen Poidatz au travers de plusieurs présentations sur l'histoire de la Fondation, la démarche qualité, la communication, les ressources humaines…

STRATÉGIE & DÉVELOPPEMENT

L'année 2020 a été marquée par plusieurs temps forts pour la Fondation Ellen Poidatz, à commencer par la signature du traité de Fusion le 5 juin, venu acter plusieurs années de travail pour conduire le rapprochement et réussir la fusion avec l'Association Anne-Marie Javouhey, puis la fête du centenaire de la Fondation organisé quelques jours plus tard et la signature du CPOM médico-social régional en décembre.

Ces dossiers internes, fondamentaux et fondateurs pour la Fondation, ont mobilisé les énergies et les équipes de façon importante sur l'année 2019 et la Direction de la Stratégie et du Développement y a apporté sa contribution régulière. La conduite de l'actualisation du Projet Institutionnel en 2019, finalisé tout début 2020, en a été la clé de voute.

Au plan de l'activité des établissements, les travaux pour le déploiement de la P-PIT, la Plateforme Parcours, Territoire et Inclusion de la Fondation, sur le sud Seine-et-Marne, se sont poursuivis. Et dans la continuité des réflexions engagées en 2018 sur la mesure de l'activité, la Direction de la Stratégie et du Développement a accompagné les établissements dans la définition d'indicateurs de mesure communs, partagés, à déployer en 2020.

Tout au long de l'année, l'activité de la Direction a également été marquée par la poursuite des participations, représentations et contributions aux groupes de travail et mandats précédemment engagés.

ACCOMPAGNER LA FUSION ET LA DÉFINITION DES GRANDES ORIENTATIONS POUR LE PROJET INSTITUTIONNEL DE LA FONDATION

Contribuer aux travaux CPOM

Les travaux conduits pour la réalisation du diagnostic du CPOM médico-social et la définition des axes régionaux de l'organisme gestionnaire ont été une étape importante de la formalisation des orientations stratégiques de notre Fondation.

Les travaux conduits précédemment autour des projets transversaux comme la P-PIT ou les Appels à Manifestation d'Intérêt en 2018, et le séminaire organisé en octobre 2018, intitulé « Ensemble » et réunissant l'ensemble des directeurs, ont permis de dessiner les caractéristiques de ce nouvel ensemble, et d'engager le travail sur les valeurs et les orientations du groupe.

Les orientations stratégiques ont été formalisées sur cette base dans le diagnostic CPOM, dans le volet Stratégie et Ancrage territorial de l'organisme gestionnaire, autour des 5 axes suivants :

- Stabiliser et asseoir la nouvelle entité dans le paysage régional du handicap,
- Affirmer et rendre effective la place et la participation des personnes en situation de handicap et de leurs proches,
- Développer notre offre de service au plus près des besoins des personnes et des territoires et favoriser les dynamiques de parcours,

- Avoir une gestion responsable et durable,
- Evaluer nos actions et l'évolution des besoins des personnes en situation de handicap notamment par la recherche pour innover par nos prestations et par nos organisations.

Conduire l'actualisation du Projet Institutionnel

Engagé dès le début de l'année avec les Administrateurs de la Fondation, le travail d'actualisation du Projet Institutionnel s'est poursuivi tout au long de l'année. Finalisé dans son contenu en décembre, le travail de mise en forme, sa validation définitive et son édition ont été reportées au début de l'année 2020.

Les axes forts du Projet Institutionnel 2020-2024 de le Fondation Ellen Poidatz nous permettront durant les prochaines années de cadrer nos projets et nos actions de sorte à atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés :

« En 2019, avec l'opération de fusion-absorption de l'Association Anne-Marie Javouhey, acteur de poids de la Seine-et-Marne, la Fondation Ellen Poidatz est passée de 7 à 30 structures. La Fondation s'est alors appuyée sur la force et la stabilité de son organisation, pour poursuivre avec volontarisme la profonde transformation de son fonctionnement et de ses prestations. La révision du projet institutionnel était donc une formidable opportunité pour réfléchir, à partir des marqueurs forts de l'identité du groupe, aux orientations et projets que nous souhaitons porter ces cinq prochaines années.

[…]

Le projet de notre Fondation, ainsi rénové, continuera à porter l'ambition qui est la sienne depuis sa création : **accompagner, soigner, innover.**

[…]

L'histoire centenaire de notre organisation, son statut de Fondation, la rigueur de sa gestion et la stabilité conférée par sa croissance récente nous ont permis de mettre en évidence le premier pilier de son projet : la durabilité.

[…]

Aujourd'hui en profonde réflexion, avec plusieurs travaux et projets en cours, sur la question des transformations organisationnelles les mieux adaptées à l'évolution des besoins, à leur prise en charge sur un territoire d'intervention mieux identifié et en favorisant les coopérations avec son environnement pour développer les solutions inclusives, la Fondation Ellen Poidatz continue à faire la preuve de son agilité.

[…]

Notre organisme gestionnaire assure et assume par là une vraie responsabilité sociale et sociétale en veillant à ce que chacun puisse exercer son métier dans les meilleures conditions possibles pour que chaque personne accompagnée s'épanouisse dans un environnement respectueux des individualités et des besoins de chacun. La bienveillance et la bientraitance sont des piliers non négociables de cet engagement.

[…]

La performance, quatrième axe fort du projet de notre organisation, doit nous permettre d'accompagner chacun au sein de la société, afin de lui permettre de prendre la place qui est la sienne, respectueuse de ce qu'il est et de ses besoins particuliers. »

Ces 4 piliers, la durabilité, l'agilité, la bientraitance et la performance structurent les 12 orientations qui doivent guider nos travaux sur la période à venir. Ces 12 orientations seront présentées et déclinées à partir du second semestre de l'année 2020.

CONDUIRE LES PROJETS TRANSVERSAUX DE TRANSFORMATION DE L'ACTIVITÉ

La Plateforme - Parcours Inclusion et Territoire (P-PIT)

Engagés fin 2017, ces travaux réunissent à intervalles réguliers les équipes des 8 établissements et services médico-sociaux sur le sud de la Seine-et-Marne.

L'enjeu est de repenser l'organisation et l'offre de service de ces établissements et services médico-sociaux pour prendre en compte l'évolution des besoins des jeunes, l'expression des attentes par les familles, le développement des dynamiques de parcours à l'échelle d'un territoire et la personnalisation des accompagnements avec des solutions construites dans ou au plus près du droit commun et aboutir ainsi à une plateforme de services modulaires de 450 places.

Mis en suspend au cours du 1er semestre 2019 en raison des travaux CPOM qui ont fortement mobilisé les équipes, les travaux inter-établissements se sont intensifiés au cours du second semestre.

Evolution du dispositif d'accueil et d'accompagnement DI et TSA / 0-20 ans / Sud 77

Aujourd'hui

Données / ESMS	Handicap	Places	Dont AT	Dont hébergt	Ages
IME Le Reverdi	DI et / ou TSA	56	2	8	1-20 ans
IME La Sittelle	DI et /ou TSA	89	5	30	1-20 ans
IME L'Envolée	DI et /ou TSA	92	0	0	3-23 ans
SESSAD L'Espar	DI légère	40	0	0	0-20 ans
SESSAD L'Eveil	DI et /ou TSA	40	0	0	0-20 ans
SESSAD Le Colibri	DI et /ou TSA	51	0	0	0-20 / 2-18 (TSA)
Toboggan	Tous	6 (30pers x35jours)	6	0	3-17 ans
CAMSP	Tous	80	0	0	0-6 ans
TOTAL	*DI & TSA*	*454*	*13*	*38*	*0-20 ans*

A 3 ans

Les objectifs : individualisation et agilité des parcours (opérationnel), désinstitutionalisation et transformation de l'offre (organisationnel), promotion d'un droit commun accompagné (politique)

Le besoin : Accompagner, faciliter et promouvoir ces transitions entre milieu spécialisé et milieu ouvert

Les ressources : les travaux plateforme engagés, des places créées / transformées / à transformer, le projet APV, un AMI pour proposer une extension

Le point de départ : le service de coordination de parcours et de projets personnalisés

Les échéances de déploiement de la plateforme ont été intégrées au CPOM médico-social, les outils de mesure de l'activité ont été proposés à l'ARS dans le cadre de travaux complémentaires, et la stratégie poursuivie a été formalisée dans le Projet Institutionnel 2020-2024 de la Fondation.

Harmoniser et projeter des indicateurs de mesure de l'activité adaptés à ces transformations

La mesure de l'activité de nos centres, établissements et services est en enjeu stratégique majeur pour la valorisation des prestations réalisées par les équipes au service des personnes en situation de handicap, autant que pour la Fondation en tant qu'organisme gestionnaire, car conditionnant les financements qui nous sont alloués.

Dans le cadre des CPOM en cours de généralisation dans le secteur médico-social, les Autorités de Contrôle et de Tarification (ACT) ont la possibilité de procéder à la modulation du tarif des ESMS en fonction d'objectifs définis au CPOM, et notamment d'objectifs d'activité, tels que prévus par le décret n°2018-519 du 27 juin 2018.

Suite aux groupes de travail auxquels la Fondation Ellen Poidatz a participé en 2018, la CNSA a publié en janvier 2019 un Guide méthodologique de la mesure de l'activité des établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS), afin de proposer des indicateurs et des conventions de mesure consensuelles.

Au cours de l'année 2019, la Fondation s'est saisie de ces travaux pour conduire en interne une réflexion sur l'harmonisation de la mesure de l'activité de ses établissements et services médico-sociaux.

La Fondation Poidatz a donc engagé des travaux internes pour avoir une visibilité sur les pratiques actuelles des établissements du groupe et aller vers des définitions et des conventions de mesure de l'activité harmonisées.

Dans le même temps, la Délégation départementale ARS du 77 a lancé un groupe de travail pour la définition d'indicateurs et de conventions de mesure adaptées au fonctionnement en dispositif et plateforme avec plusieurs organismes gestionnaires du département porteur de ces nouvelles organisations. La Fondation Poidatz, a fait part des conclusions de ses travaux lors de la réunion de septembre.

En interne, plusieurs étapes se sont succédées :

- Le renseignement d'un questionnaire par chaque ESMS, portant sur les définitions données aux termes de journée / nuit / file active / acte / absence etc. et sur les conventions de mesure associées.
- L'organisation de 4 réunions de travail afin de proposer un modèle théorique,
- Et 3 réunions faisant suite aux réflexions menées au sein des ESMS sur la mise en œuvre de ces définitions et les outils de recueil de l'activité associés, afin de vérifier sa faisabilité.

Nos travaux ont permis d'aboutir à la formalisation d'un modèle de mesure de l'activité précisant :

- Les définitions des unités de mesure utilisées,
- Les conventions de mesure associées,
- Les variables complémentaires permettant d'expliquer un éventuel écart entre la valeur cible théorique et le réalisé,
- Le modèle expérimental proposé pour les organisations de type dispositif et plateforme.

A la suite de la présentation faite lors du groupe de travail initié par l'ARS, cette dernière a donné son accord de principe pour l'expérimentation de 2 conventions de mesure de l'activité des dispositifs et plateforme dont le modèle proposé par la Fondation. L'EPMS de Chancepoix a souhaité nous rejoindre dans cette expérimentation, dont le déploiement sera intégré comme un objectif de nos CPOM.

DÉVELOPPER LES PARTENARIATS ET ASSURER LA REPRÉSENTATION DE LA FONDATION

Auprès des fédérations et réseaux

En termes de représentation et de partenariats, la Fondation a continué à développer ses relations avec la FEHAP et l'URIOPSS en 2019 et avec l'association Hand-AURA :

- FEHAP : La Fondation est représentée depuis 2018 au sein de la délégation régionale FEHAP IDF, au sein de la commission Enfance / Jeunesse de la FEHAP nationale, et de l'inter-commission Enfance / Adulte Personnes Handicapées.
- URIOPSS, La Fondation – déjà administratrice de l'Uriopss IDF – a maintenu sa participation à la Commission médico-sociale et s'est retirée de son mandant de co-présidente de la Commission Santé, en raison de son recentrage sur la santé mentale.

Auprès de l'Agence et des instances de démocratie en santé

La Fondation s'est également engagée pour la FEHAP dans la représentation du secteur au sein de la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie (CRSA) et le Conseil Régional de l'Innovation en Santé (CRIS), et pour l'Uriopss au sein du Conseil Territorial de Santé (CTS) du 77, et du Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA).

Auprès des partenaires associatifs

En 2018, la coopération étroite avec l'association Hand-AURA s'est poursuivie à travers notamment la poursuite du mandat d'administrateur et de membre du bureau de l'association.

La Fondation a poursuivi le mandat initialement assuré par l'association Anne-Marie Javouhey auprès de l'association Ado-Psy77, et en assure donc la Vice-Présidence.

RECHERCHE & INNOVATION

Pôle Recherche et Innovation
ELLEN POIDATZ

Le Pôle Recherche & Innovation encourage les recherches visant la production de connaissances et de savoirs nouveaux, connectés aux missions fondamentales de la Fondation Ellen Poidatz, qu'ils soient fondamentaux ou applicatifs.

Le Pôle Recherche & Innovation soutient les innovations continues et de ruptures telles que l'amélioration des prestations de soins et de prise en charge ou le développement de nouvelles prestations et de nouvelles modalités de pratiques

Le Pôle Recherche & Innovations est par essence transversal aux deux pôles sanitaire et médicosocial. Il accompagne les projets émergents de l'ensemble des établissements de la Fondation Ellen Poidatz sans distinction.

RENFORCEMENT DE L'ÉQUIPE DU PÔLE RECHERCHE ET INNOVATION

Grace au soutien financier de notre partenaire, la Société d'Etude et de Soins des Enfants Paralysés et Polymalformés, nous avons renforcé l'équipe du Pôle R&I par le recrutement d'Elodie Hinnekens en Septembre 2019 sur un poste d'attaché de recherche clinique à mi-temps. En charge du suivi des projets sanitaires, elle s'implique dans les projets en lien avec le CRF Ellen Poidatz et le CRMTP Elisabeth de la Panouse-Debré. Elodie Hinnekens, formée initialement comme kinésithérapeute, est en parallèle inscrite en quatrième année de thèse de doctorat et mène des recherches sur le neurodéveloppement de la locomotion des nourrissons.

En 2018, nous avons décidé, pour accélérer le déploiement de la R&I sur les établissements médico-sociaux, de mobiliser une part de nos ressources issues du financement MERRI (résultant de la production scientifique du secteur sanitaire de la Fondation Ellen Poidatz) au financement d'un poste d'Attaché de Recherche Clinique « Médico-social ». Le recrutement lancé à l'été 2018 a été compliqué. En décembre 2019 nous avons eu le plaisir de recruter Delphine Keppens sur ce poste.

Fin 2019, l'équipe du Pôle R&I est donc constituée pour poursuivre son développement et accompagner au mieux les projets des différents établissements, centres et services.

RÉSEAU COLLABORATIF

Le réseau collaboratif du Pôle R&I poursuit son développement.

Une nouvelle collaboration a débuté avec l'Université Gustave Eiffel et l'Université Claude Bernard Lyon 1 autour du projet Dyna-CP.

La participation de l'UNAM à la FEDEV de l'Université Paris-Saclay se poursuit par des collaborations avec 4 laboratoires de la FEDEV autour de 5 projets différents :

- Simulation prédictive de la Marche et du bénéfice fonctionnel Post-Chirurgical dans la Paralysie Cérébrale (Sim-PC2) avec l'Université d'Evry
- Retours sensoriels multimodaux en réalité mixte pour la rééducation à la marche post-chirurgie chez des enfants atteints de paralysie cérébrale (ARRoW-CP) avec l'Université d'Evry
- Fauteuil Roulant Electrique Multimodal et

Augmenté avec l'Université Paris SUD

- MyoDashy avec l'Université Paris-Sud
- Etude relative au dispositif Nirvana avec l'Université Paris-Sud

Ces travaux avec l'Université Paris-Saclay nous ont amenés à réfléchir dès 2019 à la possibilité de proposer à la Fondation Ellen Poidatz d'inviter cette université à rejoindre son Conseil d'Administration.

Notre participation au réseau coopératif de recherche en SSR avec la FEHAP porte ses fruits avec une logique de mutualisation de moyens scientifiques (MERRI, ARC, Biostatisticiens) et le développement d'études multicentriques (Etude PADIS cf. infra).

Le suivi du projet PROMETTED nous a permis d'entretenir nos liens avec le Centre Hospitalier St-Anne.

Enfin, l'ensemble de nos collaborations cliniques et universitaires ont par ailleurs été entretenues avec l'Institut des Systèmes Robotiques et Intelligents (ISIR) de Paris 6 (poursuite de la thèse de Hoa Bach Quoc) et l'Hôpital Universitaire Necker Enfants Malades.

ACTUALITÉS DE QUELQUES PROJETS

SiM-PC2 (UNAM)

En 2019, le projet SiM-PC2 se relance pleinement à la faveur de plusieurs collaborations :

- Avec le Gillette Children's Hospital, Minnesota, (USA) pour mener une étude de validation externe de nos simulateurs. Cette équipe reconnue, à l'échelle internationale, comme leader tant en recherche qu'en expertise clinique de l'amélioration de la marche des enfants atteints de paralysie cérébrale nous permet notamment l'accès à une base de données de plus de 3000 dossiers.
- En intégrant un consortium postulant à un financement de l'European Research Council : ce consortium piloté par Hans Kainz de l'Université de Vienne associe Gillette Children's Specialty Healthcare St. Paul, MN, USA ; Queensland Children's Hospital Brisbane, Australie ; University Hospital Leuven Pellenberg, Belgique ; Fondation Ellen Poidatz Saint Fargeau Ponthierry, France et Orthopedic Hospital Speising Vienna, Austriche. Le projet reprend les objectifs et la stratégie du projet SiM-PC2.
- En participant au suivi de la thèse de Rémi Souriau dirigé par Vincent Vigneron de l'Université d'Evry en lien avec Omar Galarraga notre ancien doctorant désormais responsable du laboratoire d'Analyse du Mouvement du Centre de Rééducation de Coubert, M. Souriau poursuit l'exploration de l'approche par Machine Learning en testant de nouveaux modèles d'apprentissage par Deep Learning.
- Avec une perspective de reprise de collaboration avec l'ISIR autour de la thèse de Hoa Bach Quoc dirigé par M. Faiz Ben Amar qui nous a sollicité pour contribuer à la validation de nouveaux codes de synthèse du mouvement humain.

Publications du projet

Rozumalski A., Galarraga C., O.A, Schwartz M.H., Desailly E., Experience in a multinational collaboration to predict kinematic outcomes after SEMLS in children with cerebral palsy. ESMAC. 2019.

Galarraga C., O.A., Vigneron, V., Dorizzi, B., Khouri, N., Desailly, E., Surgery outcome prediction in cerebral palsy using supervised machine learning. EACD Paris. 2019.

Desailly E. Simulation of the effect of surgery on cerebral palsy gait. International Workshop of The School of Sport Sciences and Human Motion. Physical ergonomics and human motion analysis. Saclay. 2019

PROMETTED (IME LE REVERDI)

Le projet TELEMEDECINE ET AUTISME en Ile-de-France, promu par l'Agence Régionale de Santé d'Ile-de-France, implique plusieurs établissements, dont l'IME Le Reverdi, travaillant à l'établissement de procédures de téléconsultations et de télé-expertises destinées à améliorer le suivi et le diagnostic psychiatrique des enfants autistes accueillis dans les établissements médico-sociaux. En 2019, l'activité se poursuit au CRMTP malgré une faible évolution du projet avec essentiellement une présentation en CTS et des discussions quant à son évolution et son financement. Un article a été publié et une présentation de résultats du projet à été réalisée à l'European Academy of Childhood Disability.

Publications du projet

Doyen C., Goupil V., Desailly E., Oreve M.J., et Kaye K. Télémédecine et troubles du spectre de l'autisme de l'enfant et de l'adolescent : guide théorique et pratique. Annales Médico-psychologiques, revue psychiatrique 177, no 7 (1 septembre 2019): 702 9.

Doyen C., Goupil V., Desailly E., Oreve M.J., et Kaye K. Assessment of a tele-diagnosis experimentation of autism spectrum disorders. EACD Paris. 2019.

UNAM

L'activité tant clinique que scientifique de l'UNAM bénéficie aux patients accueillis et consolide significativement nos liens avec les chirurgiens adresseurs du CRF Ellen Poidatz. Les inclusions du projet sur la Chirurgie rachidienne des patients marchants se poursuivent. Les travaux sur l'effet des chirurgies multi-étagées continuent eux aussi.

Publications du projet

Desailly E, Badina A, Khouri N.Effect of unilateral femoral derotation osteotomy on transverse plane kinematics of children and adolescents with cerebral plasy. SB Poitiers. 2019.

Desailly E, Badina A, Khouri N. Kinematic effects of unilateral femoral derotationin ambulatory patients with cerebral palsy undergoing multilevel surgery. EACD Paris. 2019.

Galarraga O, Desailly E, The gait deviation index is differently affected in children with cerebral palsy hemiparesis and adults with post-stroke hemiparesis. SB Poitiers. 2019.

Desailly E., Galarraga C. O.A., Khouri N. Machine learning to support "shared" multilevel surgery precision. EACD Paris. 2019.

Desailly E. L'analyse du mouvement un outil d'aide à la décision, à la conception et à l'évaluation des solutions orthètiques. ISPO Lyon. 2019

Desailly E., Rozumalski A., Khouri N., Schwartz M.H., Analyzing our progress over time: a first step toward improving SEMLS benefits. ESMAC. 2019.

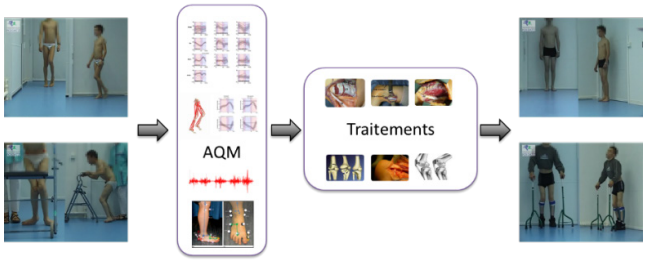

Et d'autres travaux ont visés à améliorer les évaluations fonctionnelles réalisées en UNAM et au CRF Ellen Poidatz.

Guinet AL, Desailly E. Évaluation des capacités fonctionnelles de locomotion Focus sur le test des 6'. CDI Lyon. 2019.

Desailly E., Guédin D. Quelles stratégies d'évaluation de la "force" musculaire chez le jeune avec paralysie cérébrale ? CDI Lyon. 2019.

Rééducation des habiletés manuelles

Le Pôle Recherche & Innovation a mis en œuvre la Colonie Habil'ETE en partenariat avec les équipes du CRF Ellen Poidatz. Après trois groupes de travail consécutifs (bibliographie, faisabilité, mise en oeuvre) le stage a ouvert durant l'été 2019. Les premiers jeunes ont participé à ce stage de rééducation intensive

associant ce que nous pensons être les meilleures techniques rééducatives que ce soit en contenu, en variété ou en posologie pour améliorer les performances motrices des membres supérieurs des jeunes. Les résultats ont été spectaculaires tant pour les enfants qu'aux yeux des parents et des professionnels. Cette offre de soin est pour le CRF Ellen Poidatz un atout à valoriser. Le Pôle R&I encourage à la reconduction de ces stages et prévoit une étude clinique après cette première de rodage.

NIRVANA (CRMTP Elisabeth de la Panouse-Debré et CRF Ellen Poidatz)

Le système Nirvana est un système de réalité virtuelle immersif de dernière technologie qui contribue à rendre la rééducation plus amusante et plus intense. Il vise à :

- Augmenter l'intensité et la diversité de la stimulation sensorimotrice de l'enfant.
- Détecter et analyser les mouvements de l'enfant avant et pendant la rééducation.
- Proposer une rééducation intensive et diversifiée, adaptée aux tout-petits.

Grâce au soutien de nos partenaires, en 2018, la SESEP au premier plan avec le Rotary Club et la Fondation Terre Plurielle, son utilisation a démarré au CRMTP en 2019 et son installation est attendue au CRF Ellen Poidatz.

Le protocole de recherche mené en collaboration avec Caroline Teulier (Laboratoire CIAMS Université Paris-Sud) avec la contribution de deux étudiants en Master et de l'équipe de rééducation du CRMTP a mis en évidence une stimulation motrice en moyenne plus de deux fois

plus intense que lors des séances dites traditionnelles et cela avec un niveau d'amusement coté à 4,4/5 par les enfants.

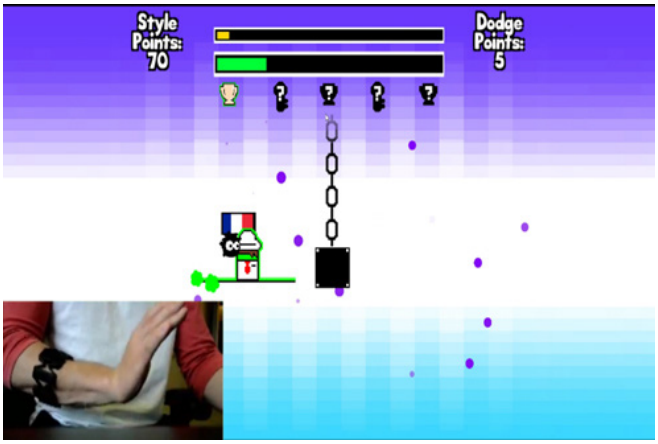

Ce projet préfigure l'intérêt de diversifier nos moyens rééducatifs en bénéficiant de l'apport des nouvelles technologies pour renforcer l'intensité et l'enthousiasme des enfants pour leur rééducation.

Serious Game « MyoDashy »

2019 a été une année importante pour le projet MyoDashy. Celui-ci a été développé par Alexander MacIntosh, Doctorant canadien de l'Université de Toronto encadré en cotutelle par Elaine Biddiss (Holland Bloorview Kids Rehabilitation Hospital, Toronto), Vincent Vigneron (Université d'Evry) et Nicolas Vignais (Université Paris Sud). Ce projet a eu pour objectif de développer une solution de rééducation en biofeedback à base de jeux sérieux destinée à améliorer la motricité du membre supérieur des enfants atteints de paralysie cérébrale. Cette solution très peu coûteuse a été prévue pour permettre également une rééducation à domicile.

Promoteur de l'étude en France, nous avons finalisé, grâce à l'implication enthousiaste des ergothérapeutes et des médecins du CRF Ellen Poidatz, les inclusions des jeunes. Les participants, jeunes et parents ont été très positifs vis-à-vis de cette stratégie de rééducation motrice à domicile associant coaching et jeu sérieux. Finalisés, les premiers résultats ont été diffusés. Plusieurs publications ont été soumise et seront publiées en 2020. Alexander MacIntosh a soutenu sa thèse de doctorat à Toronto en décembre. Invité comme examinateur de thèse, M. Desailly a eu l'opportunité de visiter le Holland Bloorview Kid's Rehabilitation Hospital et le plus important laboratoire mondial de recherche dédié à la rééducation (KITE) tous les deux rattachés à l'University of Toronto. À cette occasion nous avons renforcé nos liens avec le Pearl Lab dirigé par Elaine Biddiss et initié une nouvelle collaboration pour tester le système Botley's Bootle Blast, un jeu sérieux de rééducation développé par son équipe et actuellement en phase de pré-commercialisation.

Bravo au Dr Alexander MacIntosh pour l'excellence de sa thèse de doctorat !

MacIntosh A., Vignais N., Biddiss E., Vigneron V., Musielak A., Desailly E. MyoDashyBuilding a game to practice therapeutic hand gestures. EACD Paris. 2019.

Desailly E. The journey of developing research in the French Pediatric Rehabilitation Centers of the Ellen Poidatz Fondation. Invited Conference at KITE and Holland Bloorview Kid's Rehabilitation Hospital

Acti-IEM

Le projet Acti-IEM a évalué l'activité physique des enfants de l'IEM Ellen Poidatz. En lien avec le Dr Bouyssou et une étudiante en 4ème année de kinésithérapie encadrée par Mme Guinet, l'activité d'une quinzaine de jeunes de l'IEM au sein de l'Institut et au domicile a été comparée à celle des recommandations (générales et pour population équivalente) internationales. Les résultats ont été présentés aux équipes avec l'ambition d'initier une dynamique vers une stratégie spécifique de promotion à l'activité physique pour ces jeunes. Nous encourageons à la prise en compte de ces résultats dans le projet d'établissement de l'IEM.

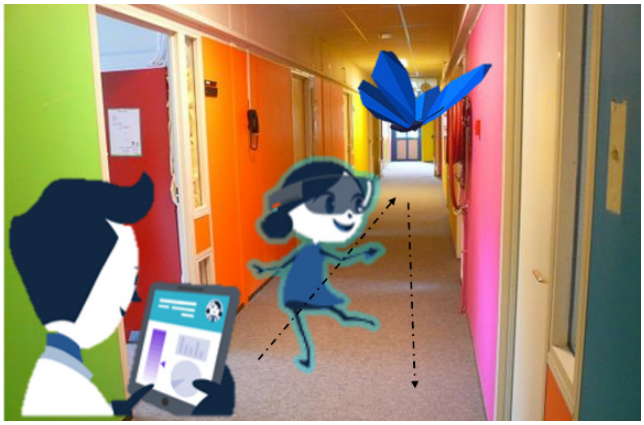

Publication du projet

Guinet AL, Desailly E. Intensité et quantité d'activité physique des jeunes avec paralysie cérébrale en milieu ordinaire et en institution – État de l'art et résultats expérimentaux. CDI Lyon. 2019.

ARRoW-CP

Le projet ARRoW-CP (Augmented Reality Rehabilitation of Walking for children with Cerebral Palsy) vise à améliorer la rééducation post-opératoire de la marche des enfants atteints de paralysie cérébrale.

Il va d'une part évaluer l'apport de nouvelles technologies de réalité augmentée et en particulier du casque Hololens (Microsoft) à la performance de cette

rééducation, et d'autre part étudier des problématiques plus fondamentales relatives aux modalités d'efficience des feedbacks dans les jeux sérieux et la rééducation en général.

Ce projet s'articule autour de la thèse de doctorat (CIFRE) d'Anne Laure Guinet (ancienne attachée de recherche clinique du Pôle R&I) encadrée en collaboration avec l'équipe IRA2 de l'Université d'Evry – Paris-Saclay et le Pearl Lab, du BloorView Research Institute à Toronto (Canada).

Au cours de l'année 2019 l'actualité de ce projet a été riche. Nous avons effectué un important travail de bibliographie sur la rééducation post-opératoire, validé la précision du casque, développé de premiers prototypes logiciels, accueilli un stagiaire Ingénieur pour renforcer l'équipe, développé un modèle théorique des feedbacks pour la réalité augmentée… Anne-Laure Guinet a également eu l'opportunité de réaliser un voyage d'étude financé par une bourse de mobilité du fonds de rayonnement de la recherche de l'Université d'Evry au Holland Bloorview Kid's Rehabilitation Hospital (Toronto) dans l'équipe de Mme Biddiss. La collaboration avec cette équipe se poursuit ainsi bien au-delà du projet MyoDashy.

Ce travail est régulièrement présenté aux rééducateurs pour favoriser leur implication dans ce projet.

Nous avons également rencontré les équipes de Microsoft et d'Actimage pour travailler à de possibles partenariats.

Enfin, Anne-Laure Guinet a reçu le prix de la Vocation de la Fondation Bleustein-Blanchet pour son projet de thèse et le prix du meilleur poster au colloque d' Evry-Sénart Sciences et Innovation 2019 avec le projet ARRoW-CP.

Publications du projet

Guinet A.L., Khouri N., Desailly E. Rééducation après chirurgie multi-étagée chez les enfants atteints de paralysie cérébrale. Revue de littérature qualitative. SOFCOT Paris. 2019

Guinet A.L., Bouyer G., Otmane S., Desailly E. Reliability of the head tracking measured by Microsoft Hololens during different walking conditions. SB Poitiers. 2019.

DE NOUVEAUX PROJETS EN 2019

En UNAM

En 2019 l'UNAM s'est engagée sur trois « nouveaux » projets :

> SiMusCP 2

Développé à la suite de la thèse de doctorat de M. Desailly, l'algorithme d'aide à la décision chirurgical d'allongement des ischio-jambiers SiMusCP a été évalué rétrospectivement après plus de 7 ans d'utilisation. Son bénéfice clinique est confirmé.

Desailly E, Khouri N. Benefits of SiMusCP, a musculoskeletal modelling decision making procedure, on hamstring lengthening outcomes: a retrospective study. ESMAC. 2019.

Desailly E, Khouri N. Evaluation rétrospective d'un outil d'aide à la décision d'allongement chirurgical des ischio-jambiers basé sur un modèle musculosquelettique. SOFCOT Paris. 2019

Desailly E, Khouri N. Intérêt de la modélisation musculosquelettique pour les décisions chirurgicales d'allongement musculo-tendineux. SOFAMEA Grenoble. 2019

Desailly E, Khouri N. Benefits of a musculoskeletal modelling decision making procedure on hamstring lengthening outcomes: a retrospective study. SB Poitiers. 2019.

> Dyna-CP

Nous avons recruté, en décembre 2019, en CIFRE, Axel Koussou, Ingénieur UTC, pour réaliser une thèse de doctorat intitulée « Modélisation et caractérisation in vivo des propriétés neuromusculaires des enfants et adolescents atteints de paralysie cérébrale pour la personnalisation des analyses et des simulations musculosquelettiques de leur locomotion. ». Cette thèse est encadrée en partenariat avec le Dr Raphaël Dumas de l'Université Lyon 1 et de l'Université Gustave Eiffel.

Ce projet fait suite au financement par la Société Générale de la conception et de la réalisation d'un dynamomètre 3D. Ce travail va nous permettre d'objectiver la part des raideurs, de la spasticité et des faiblesses musculaires sur l'organisation de la motricité. À potentiel d'application clinique directe en UNAM, ce projet est de plus connecté au projet SiM-PC2 et participe de la stratégie de développement clinique évoquée ci-dessous.

> NEUROCHIR

Un travail a été mené pour développer le réseau de collaboration de l'UNAM vers le service de neurochirurgie de l'Hôpital Necker Enfant Malades. Le projet Dyna-CP participe de cette dynamique.

PADIS

À la faveur de notre participation au réseau coopératif de recherche en SSR avec la FEHAP nous sommes co-investigateur du projet PADIS « Efficacité antalgique de l'hypnose et de la réalité virtuelle lors de soins

douloureux répétés : étude contrôlée, randomisée, en cross-over, ouverte, multicentrique ». Ce projet a été accepté pour financement au PHRC National en 2019. Cette reconnaissance valorise très fortement notre réseau coopératif et s'inscrit pleinement dans la dynamique des équipes pour lutter contre la douleur des personnes soignées et/ou rééduquées. Ce financement étend nos possibilités de formations et permettra l'acquisition de dispositifs de Réalité Virtuelle.

UROSTIM

A la faveur du recrutement de Mme Hinnekens nous avons été en capacité d'initier un projet de recherche clinique avec le Dr Alova, Pédiatre spécialiste des troubles vésico-sphinctériens de l'enfant. Ce projet vise à déterminer l'impact d'un traitement par stimulation transcutanée du nerf tibial postérieur sur l'hyperactivité vésicale d'enfants et adolescents atteints de paralysie cérébrale. La rédaction du protocole et du dossier destiner à obtenir l'accord du comité de protection des personnes est en cours. Une recherche de financement est menée en parallèle.

LA RECHERCHE ET L'INNOVATION VERS 2020-2024

Le pôle Recherche & Innovation poursuit son développement. Le nombre et l'importance des projets suivis augmentent. La reconnaissance de nos travaux dépasse désormais l'échelle nationale avec des collaborations fructueuses avec les meilleures équipes américaines et canadiennes. Bien entendu le renfort de l'équipe du pôle est essentiel et si nous arrivons à recruter d'excellents collaborateurs dans le champ sanitaire notamment grâce à notre partenaire, la SESEP, et grâce au produits de nos publications grâce au financement MERRI, les recrutements de collaborateurs susceptibles de dynamiser nos recherches et nos innovations au sein de nos établissements médico-sociaux demeurent complexes. Face à l'augmentation de nos projets la question de la priorisation entre ceux-ci ré-émerge au regard de la difficulté de valorisation, à hauteur de leur potentiel, de l'ensemble des projets en cours tant en terme de publication scientifique qu'en terme de communication interne et externe.

Ces difficultés questionnent le dimensionnement de pôle Recherche & Innovation et nous amènent à réfléchir à une stratégie de développement plus ambitieuse. Cette réflexion est d'autant plus pertinente que nous nous sommes engagés à la faveur de la contractualisation pluriannuelle avec l'ARS (CPOM) à développer la Recherche & l'Innovation avec nos établissements Médico-sociaux et parce que le renforcement du pôle Recherche & Innovation est particulièrement encouragé par les orientations du projet institutionnel de la Fondation Ellen Poidatz.

LE PÔLE R&I EN QUELQUES CHIFFRES

Plus de **20** projets en cours ou aboutis

170 publications et communications scientifiques des travaux du Pôle

8 partenariats universitaires + **1** Fédération de Labos

4 partenariats hospitalo-universitaires

5 établissements partenaires

5 partenaires institutionnels et représentants de la société civile

Plus **600k€** de soutiens financiers de la part de nos partenaires

Plus de **30** salariés impliqués directement dans au moins un des projets soutenus.

Merci aux partenaires financiers

SOCIETE GENERALE · sesep · anrt association nationale recherche technologie · FONDATION BETTENCOURT SCHUELLER · Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA SANTÉ · îledeFrance · ROTARY · Terre plurielle Fondation d'entreprise Bouygues Construction

BILAN FINANCIER

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019 ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables. Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels arrêtés par la Direction de la Fondation Ellen Poidatz et soumis pour approbation au Conseil d'Administration du 15 juin 2020.

Les informations présentées correspondent à l'agrégation des comptes des établissements et services de la Fondation dont la gestion est contrôlée par l'Agence Régionale de Santé, le Conseil Départemental ou les Mairies dans les secteurs suivants :

- Sanitaire : deux centres de rééducation
- Petite enfance : deux structures multi-accueil
- Médico-social : un institut d'éducation motrice – quatre instituts médico éducatif comprenant une activité de centre de loisirs – huit services d'éducation spécialisés et de soins à domicile - deux centres d'accueil familial spécialisé – un institut thérapeutique d'éducation pédagogique – trois centres d'accueil médico spécialisé précoce – deux établissements ou services d'aide par la travail – deux foyers d'hébergement -

Et les activités sous gestion libre : partie commerciale des ESAT et « vie associative » de la Fondation. Pour ces raisons, les comptes du Groupement de Coopération GC77 et de l'Equipe Mobile SSR Sud Ile de France ne font pas partie intégrante des comptes annuels de la Fondation et des notes et tableaux présentés ci-après.

Les comptes annuels de l'exercice 2019 ont été marqués par l'évènement significative suivant : le 5 juin 2019, la Fondation Ellen Poidatz a signé un traité de fusion par absorption de l'Association Anne-Marie Javouhey. Suite à la réalisation de toutes les conditions suspensives afférentes à ce traité avant le 31 décembre 2019, les comptes de l'Association Anne-Marie Javouhey ont été intégrés dans ceux de la Fondation Ellen Poidatz à la date d'effet rétroactif du 1er janvier 2019.

Les éléments actifs et passifs intégrés dans les comptes de la Fondation Ellen Poidatz au 1er janvier 2019 sont les suivants :

Actif net apporté	1/01/2019
Immobilisations incorporelles	16 377 €
Immobilisations corporelles	14 865 798 €
Immobilisations financières	90 382 €
Stocks et en-cours	17 706 €
Créances	1 998 017 €
Valeurs mobilières de placement	314 042 €
Disponibilités	20 106 720 €
Charges constatées d'avance	42 144 €
Total de l'actif apporté	37 451 186 €

Passif pris en charge	1/01/2019
Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables	6 184 677 €
Provisions réglementées	1 394 237 €

Provisions pour risques et charges	733 293 €
Fonds dédiés	263 484 €
Dettes	6 717 400 €
Produits constatés d'avance	2 404 €
Total du passif pris en charge	15 295 495 €

La situation financière de la Fondation Ellen Poidatz est très saine. Les comptes consolidés 2019 font apparaitre un résultat global de 93 706 €. Le résultat de cet exercice est excédentaire comme ceux des années précédentes.

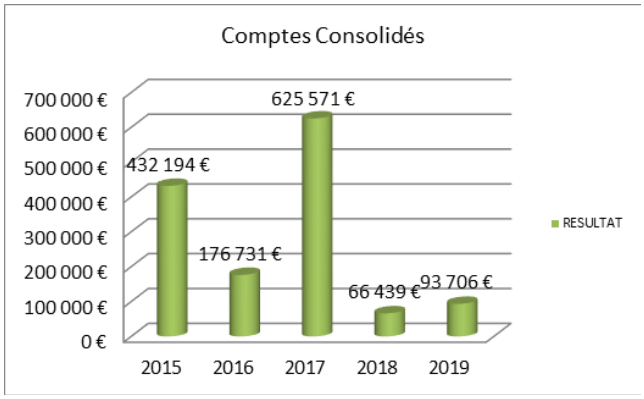

L'équilibre financier de la Fondation Poidatz est donc solide avec un fonds de roulement d'investissement qui s'élève à 22 033 569 € et en progression de 15 639 7310 € suite à la fusion avec l'association Anne Marie Javouhey. Le montant total des investissements réalisés sur l'ensemble des établissements de la Fondation Poidatz s'élève à 3 158 147 €. Le niveau restant à fin 2019 du fonds de roulement laisse prévoir avec sérénité les investissements à venir pour le futur. Le montant total de la réserve affectée à l'investissement est de 16 523 668 € au 31 décembre 2019.

Libellé	2016	2017	2018	2019
FRI	5 098 841	5 924 668	6 393 838	22 033 569
FRE	3 986 719	3 411 292	3 267 976	7 857 864
BFR	-2 835 995	-2 316 778	-2 229 908	-3 557 336
Trésorerie	11 921 555	11 652 739	11 891 722	33 448 769

Le fonds de roulement d'exploitation s'élève à 7 857 864 € et progresse de 4 589 888 € en raison de la fusion. Le montant total de la réserve de trésorerie est de 3 460 202 € au 31 décembre 2019.

Le besoin en fonds de roulement représente un excédent à hauteur de 3 557 336 €. Il est en hausse de 1 327 428 € par rapport à l'année 2018.

Par conséquent, la trésorerie progresse également de 21 557 047 € et atteint un niveau confortable à hauteur de 33 448 769 €.

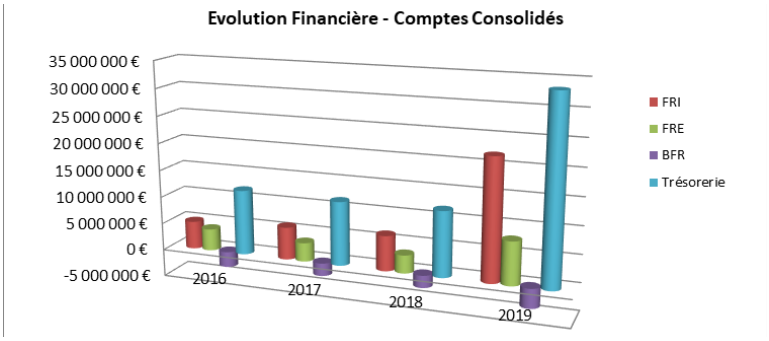

QUALITÉ
GESTION DES RISQUES

Le service Qualité-Gestion des Risques pilote l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation de la politique Qualité/ Gestion des Risques en collaboration étroite avec les équipes pluridisciplinaires des établissements. Il développe une démarche continue d'évaluation, d'amélioration de la qualité et de certification pour les structures sanitaires.

Il identifie les risques inhérents aux différentes activités et contrôle la conformité des normes exigées.

IMPLICATION DU SERVICE AU SEIN DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

- Poursuite de la préparation des Comités de Direction et de Coordination (CDC) dont la forme (passant de journée complète à matinale) et la fréquence (de bimestriel à toutes les 5 à 6 s), après plus d'un an de fonctionnement, ont évolué suite à une évaluation du groupe de directeurs et de la Direction générale.
- La qualité y a été souvent représentée, impliquant supports de présentation et remise de documents (Enquête QVT, RGPD, Documents sur les campagnes contre les parasites, DIU et GCS SESAN, Ma santé 2022 et le plan ESMS numérique…).
- Le dernier CDC s'est déroulé au sein d'un établissement (La Sittelle), anticipant sur la nouvelle organisation proposée pour 2020, permettant à chacun des participants de connaitre les différents sites.
- Suite à la transformation des modes de travail en lien avec l'adaptation des Conseils de Direction et de Coordination, le RQGDR a participé à des journées techniques et/ou des groupes de travail sur les sujets suivants :
  - Projet institutionnel : caduque depuis un an, sa refonte était marquée par l'opération de fusion réalisée en juin 2018, le remplacement du Directeur Général actuel partant en retraite et l'idée qu'il devait permettre une meilleure lisibilité des grands axes d'orientation et de travail pour la Fondation dans les 5 ans à venir.
  - Bientraitance : déjà portée par le précédent projet institutionnel et depuis toujours considérée comme une valeur fondatrice, cette thématique est un des piliers, premier du nom en termes projectifs (objectifs sur 5 ans). Sujet totalement transversal, la Direction générale se devait d'en faire une priorité à porter, répondant également aux attentes de certains directeurs car la prise de conscience, la pratique et les outils sont très hétérogènes.
  - Mesure de l'activité : suite à une demande des tutelles et en prévision du travail en future plateforme, et parce que des établissements de même type n'utilisent ni les mêmes critères ni les mêmes modes de calcul, une harmonisation semble inévitable afin que l'organisme gestionnaire puisse, lui, faire une analyse comparée au moment des rapports d'activité.
  - Rédaction du CPOM médico-social : élaboration de la démarche participative, outils de contrôle, participation à la définition des objectifs pour l'organisme gestionnaire.
- Très attendue suite à la fusion entre la Fondation Ellen Poidatz et l'association A.M. Javouhey, le RQGDR a enclenché une dynamique qualité au sein de tous les ECS médico-sociaux (les 2 établissements sanitaires sont pourvus de professionnelles chargées

de la qualité et la certification est bien différente des évaluations internes /externes). En effet, chaque structure a nommé un référent qualité dont certains occupaient déjà cette fonction avant le rapprochement. Une présentation de chacun puis un état des lieux a permis de dégager quelques priorités :

- Rédaction de la fiche de fonction du référent qualité : travail réalisé, validé et présenté aux directions en CDC.
- Travail de mise à jour du manuel qualité rédigé par l'ex-animateur en qualité de l'association A.M. Javouhey et des classeurs qualité, obsolètes et de l'avis de tous très peu voire pas du tout mobilisés depuis leur création (utilité ?). Prochain travail en 2020.
- Circuit du médicament en ECS médico-social, à venir…

3 à 4 réunions annuelles du groupe seraient envisagées, avec possiblement la participation d'invités extérieurs en fonction des thématiques de travail (IDE médico-sociales très isolées mais souvent impliquées de par leur fonction dans la démarche qualité, les responsables qualité du sanitaire…).

Au cours des 2 premières réunions, la question du présentiel s'est rapidement posée (absence car délai de route importants) et il faudra réfléchir à permettre à celles et ceux qui le souhaitent d'y participer de manière dématérialisée via de nouveaux outils de communication (TEAMS ?).

- Poursuivant son implication dans le souhait et l'obligation d'informatiser tous les dossiers des usagers au sein des établissements, centres et services, le RQGDR a décidé de suspendre les formations initialement prévues pour le déploiement du DIU ALFA dans l'attente des résultats des travaux menés depuis plus d'un an par la commission SI pilotée par le GCS SESAN. Par vice de forme du document permettant l'analyse financière des propositions des éditeurs, les résultats ont été différés de 4 mois.

  Les 4 produits retenus ayant satisfaits à ce premier cahier des charges sont :

  - DIU de CEGI ALFA
    Produit actuellement en phase de déploiement sur les établissements médico-sociaux de l'ex AMJ et qui ne répond a priori pas aux besoins des utilisateurs.
  - IMAGO de CORWIN EVOLUCARE
    Petit frère médico-social d'Osiris déployé sur les deux établissements sanitaire, il a été développé par des acteurs du secteur.
  - MEDIATEAM de MEDIALIS
    Produit personnalisable optimisant son adaptation à toute typologie de structure.
  - NET SOINS de TERANGA
    Produit principalement développé pour personnes âgées.

2020 devra permettre de construire notre propre cahier des charges en fonction des besoins repérés afin de choisir le produit parmi ces quatre correspondant le mieux à nos attentes. En cela, le GCS SESAN pourrait nous accompagner grâce à une boite à outils fournie gratuitement. 6 mois de travail seraient nécessaires en 2020.

- A la demande de leurs directeurs, le RQGDR a participé à l'élaboration des projets de service du DITEP (ITEP Horizon, SESSAD Confluence et SESSAD Les Ricochets) et du CAFS Ellen Poidatz sous différentes formes : participation au comité de pilotage animé par un expert externe pour l'un et formation sur le projet de service / animation d'un groupe sur la gestion des risques pour l'autre. Dans les 2 cas, il est invité pour :

  - Ses qualités d'expert sur la conduite de ce type de projet suite à ses expériences précédentes
  - Son appartenance à la Direction Générale permettant de garantir une certaine cohérence avec les politiques médico-sociales et l'orientation de la Fondation.
  - Son regard extérieur, rôle de candide permettant de prendre de la distance vis-à-vis des contenus élaborés.

La livraison de ces projets est programmée pour 2020.

- Enquête Qualité de vie au travail (QVT)

  Lors de la précédente enquête en juin 2016, la fréquence annoncée avait été fixée à 3 ans.

  Naturellement, juin 2019 a permis de réaliser une nouvelle enquête à propos de la Qualité de vie au travail avec quelques modifications par rapport à la dernière itération :

  - Périmètre élargi à tous les salariés de la « nouvelle » Fondation, à savoir tous les sites de l'association A.M. Javouhey.
  - Questionnaire dématérialisé : le nouveau périmètre s'adressant à presque 1000 salariés, l'exploitation manuelle était rendue quasi impossible.
  - Une durée d'accès au questionnaire allongée à 5 semaines.

- Des délais de présentation des résultats raccourcis pour un suivi davantage porteur de sens.
- Comparatif pour les établissements concernés entre les enquêtes 2019 et 2016.
- Une modélisation 3D de la situation globale de l'établissement.
- Une présentation obligatoire des résultats aux salariés par chaque direction d'établissement, centre ou service.

Avec un taux de réponses global de plus de 33%, aucun établissement ne présente, au regard des réponses à ce questionnaire (Karazec), de situations de risques psychosociaux. Seuls 6 établissements présentant un taux de réponses inférieur à 20% n'ont pas pu bénéficier d'une analyse de leurs résultats, faute de significativité.

Certains directeurs ont fait appel à la DRH et/ou au RQGDR pour les soutenir dans la présentation du support aux professionnels.

Rendez-vous est donné dans 3 ans.

RÉSEAUX : POURSUITE ET DÉVELOPPEMENT DES COLLABORATIONS

- La participation au réseau SOFGRES (SOciété Française de Gestion des Risques en Etablissements de Santé) continue de porter ses fruits. 2019 a été l'occasion de questionner le réseau d'homologues sur des sujets spécifiques tout en bénéficiant d'échanges de documents, très utiles pour ne pas partir de rien dans la rédaction de documents ou pour alimenter certains groupes de travail.
- La STARAQS (SRA d'Ile De France) a repris le pilotage de bon nombre de groupes de travail auxquels le RQGDR a pu participer : groupe RGPD, groupe EIAS (Evénement Indésirable Associé aux Soins) en médico-social, groupe qualité gestion des risques siège et lien avec les ECS. Chacun de ces groupes a nécessité plusieurs réunions de travail afin de produire différents documents ou avancer dans l'échange de pratiques ponctuées par des réunions plénières, transversales pour acter et communiquer les avancées.
- La veille réglementaire et informationnelle s'est poursuivie grâce à l'abonnement sanitaire et médico-social à HOSPIMEDIA : les informations pertinentes pour notre organisation ou nos établissements, centres et services sont transmises quotidiennement et peuvent servir de débat ou de confirmation d'informations.
- Suite à la fusion ANESM-HAS et en prévision de la prochaine vague d'évaluations Internes/externes programmées en 2022 pour bon nombres d'établissements, centres et services médico-sociaux, la HAS a souhaité remanier la procédure d'évaluation. Pour cela, et souhaitant une participation des acteurs de terrain représentatifs des différentes typologies de structures, elle a fait un appel à candidature sur la France entière dans le but de former 9 groupes de travail de 15 à 20 personnes sur des thématiques variées, l'objectif étant de produire au plus tard pour le 01 01 2021, un référentiel commun comportant des volets spécifiques par type de structure. Le RQGDR a été sélectionné et pourra participer aux 3 premières réunions programmées en 2020 sur la thématique « Gestion des risques » (l'invitation avait été transmise aux directeurs médico-sociaux, 2 avaient postulé mais n'ont pas été retenus).

FORMATION

Du point de vue formations/congrès suivis, il faut noter les actions suivantes :

- ARS IdF : 2ère assise de la qualité en santé
- STARAQS : matinale sur « L'Expérience Patient ».
- STARAQS : matinale sur la bientraitance
- MATERIOVIGILANCE : journée nationale
- Salon PREVENTICA
- ANAP : journée Système d'Informations
- URIOPSS : Point sur le développement et l'appropriation du RGPD
- En parallèle, le RQGDR a organisé et participé à la formation inter-établissements pour 10 personnes sur les Premiers Secours Civiques niveau 1 (PSC1) par les pompiers de Ponthierry. Délivrée sur le site de St Fargeau, cette formation est reconduite pour 2020 (même format).

ORGANISATION SUR LE SITE DE CHAILLY

Outre les Procès-verbaux des différentes réunions auxquelles il assiste, le RQGDR a aussi participé à la rédaction, la mise en forme et la validation et/ou l'enregistrement d'un certain nombre de documents concernant exclusivement la partie administrative du site de Chailly ou bien s'imposant aux établissements :

- Gestion des DAE (défibrillateurs automatique externes) et traçabilité de leur maintenance
- Formulaire de transmission de l'information aux

autorités compétentes

- Gestion information préoccupante sur mineur
- Ouverture/fermeture du bâtiment administratif CHAILLY
- Elaboration d'un projet de service/établissement : Rôle de la DG
- Enregistrement d'un document siège sur AGEVAL
- Collecte COREPILE piles et batteries
- Collecte LYRECO consommables informatiques
- CPOM MS 2020-2024
- Gestion des dossiers d'assurances
- Plan Canicule (mise à jour)
- Dossier RGDP (mise à jour)
- Procédure budgétaire et son calendrier (mise à jour)

Mais l'année 2019 aura été marquée, avec l'arrivée de la DRH d'une montée en puissance des ressources documentaires du service Ressources Humaines : en cela, ce sont plus de 50 procédures ou documents mis en ligne répondant aux besoins des directions et des professionnels dont :

- Acomptes et avances sur salaires
- Inaptitude
- Formation : droits, accès, dispositifs.
- Rupture conventionnelle
- Sanction disciplinaire
- Départ en retraite
- Accords
- Télétravail
- CSE
- …

A cette occasion, le RQGDR a mis à jour et rendu accessible sur CHAILLY des documents permettant à chacun d'enregistrer ses documents en bonne et due forme afin d'être autonome :

- Enregistrement d'un document siège sur AGEVAL
- Listing des documents enregistrés selon titre et codification.

Enfin, pour accompagner son ouverture, le RQGDR a travaillé avec la direction de la « Halte des Petits » pour permettre la formalisation et l'accessibilité des documents nécessaires à leur activité.

DÉVELOPPEMENT DU LOGICIEL AGEVAL

Des séances de présentation aux directeurs des SESSAD Passerose (en cours de renouvellement de son projet de service), IME Le reverdi (projet d'établissement en attente de validation par le CA) et du CAFS Ellen Poidatz (engagement dans la rédaction du projet de service) ont permis d'enclencher le développement de l'outil sur leur structure respective. Les salariés de ces 3 établissements devraient pouvoir accéder à l'outil au 01 01 2020, la porte d'entrée choisie étant le développement de la gestion documentaire et l'implémentation du plan d'actions suite à l'intégration de leurs projets d'établissement/de service.

Le module « Indicateurs » a fait l'objet d'une formation en ligne par notre référent AGEVAL et des tests ont permis de rattacher des indicateurs propres aux plans d'actions. Ce module doit faire l'objet de davantage d'investissements le moment venu pour des projets réels afin de mieux en maitriser les intérêts.

CONDUITE DU CHSCT : EN VEILLE PERMANENTE.

Pour la dernière année sous ce format (en 2020 seront installées les CSE), par délégation du directeur général, et accompagné pour se faire par la responsable RH et/ou la DRH, le RQGDR a coordonné les 4 réunions ordinaires du CHSCT dont le périmètre s'étend sur tous les établissements de la Fondation (hormis le CRMTP et tous les établissements, centres et services de l'association A. M. Javouhey).

Comme en 2018, des réunions extarordinaires du CHSCT ont eu lieu sur les sujets suivants :

- Validation de la désignation de la personne compétente en radioprotection en la personne du manipulateur en radiologie du CRF suite à la validation de sa formation.
- Présentation des résultats globaux de l'enquête Qualité de vie au travail réalisée en juin 2019.
- Demande d'enquête concernant une mesure disciplinaire prise par la direction du CRF à l'encontre d'un salarié suite à une plainte d'une famille concernant des paroles et des gestes inadaptés portés à son fils hospitalisé.

MISE EN CONFORMITÉ VERS LE RGPD

La poursuite du groupe de travail a permis de progresser sur la gestion documentaire et la réalisation de la cartographie des traitements de données.

L'intégration d'un regard sur les aspects juridiques par l'arrivée de la DRH et le regard externe d'une experte en fin de formation ont permis un nouvel éclairage.

Les établissements, centres et services ayant tous fourni leurs fiches de traitement, le RQGDR s'est déjà rendu dans la moitié d'entre eux pour échanger, compléter ou simplifier leur déclaration.

Ce travail sera poursuivi en 2020.

- Enfin, 2019 a été l'opportunité d'accueillir une stagiaire DPO pour une semaine dans le cadre de la validation de sa formation « Gestionnaire de la protection des données et du patrimoine immatériel ». Recrutée via le réseau SOFGRES, l'idée était qu'elle puisse réaliser une analyse et un point d'étape au sein de l'organisme gestionnaire dans sa montée en charge progressive de la mise en conformité au RGPD. Intense, cette semaine a permis de révéler que nous étions en bonne voie malgré quelques ajustements (mise à jour documentaire).

Motorsport
adidas

COMMUNICATION

Le service communication de la Fondation Ellen Poidatz a pour mission de valoriser l'image et la notoriété de la Fondation et de ses établissements, centres et services. Il déploie pour cela des outils qui permettent de moduler les messages et de les diffuser au plus grand nombre.

Le service communication est également en charge des partenariats financiers de la Fondation, et notamment du mécénat, des dons et legs.

Au delà de son activité courante, le service communication a consacrée une large place à la préparation du Centenaire de la Fondation et à la fusion avec l'Association Anne-Marie Javouhey.

Chacun de ces événements majeurs pour la Fondation a été l'objet d'un plan de communication spécifique.

CENTENAIRE DE LA FONDATION

Le Centenaire de la Fondation a réunit plus de 600 personnes le 15 juin 2019 sur le site historique de Saint-Fargeau-Ponthierry.

Orchestrée par le service communication, la journée s'est articulée autour de représentation artistiques, d'espaces de jeux et de projections diverses.

Plus d'une vingtaine de salariés se sont impliqués dans le déroulé de la journée, soit en participant à des aspects de logistique, soit en proposant des productions de grandes qualités.

En parallèle de l'organisation du Centenaire, le service communication a apporté son soutien dans la création d'un livre édité pour l'occasion.

FUSION AVEC L'ASSOCIATION ANNE-MARIE JAVOUHEY

Le service a piloté le plan de communication interne et externe qui a accompagné la fusion avec l'Association Anne-Marie Javouhey.

Un kit d'outils pratiques a été mis à disposition des établissements, centres et services dès le lendemain de la signature du traité de fusion. Il s'est accompagné du déploiement d'une identité visuelle pour chacun conçue en harmonie avec la charte graphique de la Fondation et créant une unité de groupe.

A l'externe, le service a déployé un plan de communication sur internet, les réseaux sociaux et la presse pour accompagner la fusion.

Il a également informé les partenaires institutionnels et associatifs du nouveau périmètre de la Fondation à travers des outils traditionnels de mailings.

DES OUTILS POUR VALORISER L'ACTIVITÉ DES ETABLISSEMENTS, CENTRES ET SERVICES

Par la communication interne

Quatre numéros du journal interne de la Fondation **Fond'Info** sont parus en 2019 afin de couvrir l'actualité des établissements, centres et services et de

la Direction générale. Une attention particulière a été porté à la représentativité de l'ensemble des activités d'établissements de la Fondation.

La **Lettre d'Info** a été créée en 2017 afin de diffuser une information commune à l'ensemble des salariés sur tous les sujets relatifs à la fusion avec l'Association Anne-Marie Javouhey. En 2019, quatre éditions ont été expédiées avec pour thématiques :

- Fusion : calendrier et orientations
- Informations sur les futures élections professionnelles
- Mise en place du comité social et économique
- CSE et activités sociales et culturelles

Par la communication externe

Le service communication a élargi la présence de la Fondation sur le web en 2018. Il tient à jour de manière régulière les outils suivants :

- le site internet qui a subit une mise à jour technique nécessaire pour répondre aux exigences de la RGPD. Cette mise à jour a été l'occasion de développer de nouvelles fonctionnalités utiles à la valorisation des projets de Recherche et d'Innovation, et la rubrique "Recrutement" a elle aussi été améliorée.
- la page Facebook : plus de 1200 abonnés , soit une augmentation de plus de 20% par rapport à 2018, suivent l'actualité des établissements sur ce réseau social
- la page Twitter : un tweet par mois principalement consacré à l'activité du Pôle R&I a été posté sur cet outil
- la page Linkedin : ouverte fin 2018, la page réunit plus de 170 abonnés en 2019.

RELATIONS PRESSE

Le service communication publie des communiqués de presse qui visent à valoriser les activités de la Fondation.

En 2019, 5 communiqués de presse ont été diffusés et ont été repris à travers 16 articles de presse et 1 citation dans une radio locale.

Au-delà du résultat quantitatif, le service communication a travaillé sur la relation de proximité avec les journalistes.

SUPPORT AUX DIRECTIONS ET AUX ÉTABLISSEMENTS, CENTRES ET SERVICES

Dans sa fonction support, le service communication conseille et accompagne les directions et les établissements, centres et services dans la création de leurs outils.

Ainsi, le service communication a été sollicité pour la création de plaquettes de présentation des établissements et la création d'outils harmonisés.

Création du groupe CoCom

Un groupe de correspondants communication (CoCom) a été constitué fin 2019 afin de faciliter les liens entre les établissements et le service.

De métiers et de spécificités différents, les CoCom sont le relai de la vie des établissements. Ils diffusent les communications du groupe et peuvent transmettre les informations en direct. En participant à la vie du réseau, ils contribuent à faire vivre la communication de la Fondation.

Le groupe se réunira 1 fois par trimestre pour échanger sur des sujets de communication.

Support aux Directions

Le service communication travaille à la mise en lumière des projets de Recherche et d'Innovation. Il a notamment participé au Salon Cité Santé de Nancy pour lequel un stand a été offert à la Fondation pour présenter le projet ARRoW-CP.

Il est également impliqué dans un groupe de travail RH dans lequel il apporte son expertise en communication interne et externe.

DONS ET LEGS

Le secteur non lucratif a besoin de la philanthropie pour développer ses actions. Elle permet aux associations et aux fondations d'accroître leur impact en contribuant à proposer aux personnes prises en charge un accompagnement global. La Fondation Ellen Poidatz fait appel à toutes formes de générosités pour soutenir ses initiatives.

Etant une structure d'intérêt général et reconnue d'utilité publique, elle peut réaliser des reçus fiscaux.

DONS DE PARTICULIERS

Dons financiers

Deux fois dans l'année, le siège de la Fondation contacte par courrier les donateurs privés. Il s'agit de particuliers, ayant un lien de près ou de loin avec la Fondation.

Un membre de leur famille y a été soigné, un proche y a travaillé ou encore les missions poursuivies leurs sont chères. Tous sont sensibilisés aux actions menées.

Ces campagnes de levée de fonds ont permis de recevoir 36 630 € en 2019. Ce montant ne tient pas compte de dons ou legs en nature.

Le montant des dons issus de particuliers a largement été affecté par la suppression de l'ISF au bénéfice de l'IFI.

Dons en nature

La Fondation a reçu en 2019 des dons en nature tels que des écrans d'ordinateurs portables, des jeux de société ou des vélos.

MÉCÉNAT

Des entreprises, des associations et des fondations sont sollicitées chaque année par la Fondation pour soutenir des projets précis : recherche, séjours pour les enfants, activités diverses, matériel spécialisé, etc. Ce mécénat est financier et en nature.

Voici des exemples d'actions de soutien 2019 :

- Les équipes de la **CEDEP**, à travers une opération orchestrée par **Splash,** ont construit un potager adapté au bénéfice des jeunes du service des Bouleaux de l'IEM Ellen Poidatz.
- **La société PPD** a renouvelé le financement d'un atelier de médiation animale.

Opération de collecte

Depuis 2011, l'**enseigne Carrefour s'engage pour l'enfance et organise chaque année l'opération solidaire Les Boucles du Cœur.** Dans toute la France, chaque magasin a le choix de soutenir l'association sélectionnée à l'échelle nationale ou une association locale de son choix, œuvrant pour des enfants. Il invite ensuite ses clients à faire des dons en caisses et à participer aux animations qu'il propose, pour soutenir l'association.

Le magasin Carrefour de Villiers-en-Bière a soutenu en 2019 le projet « Regarde-moi ! » qui vise à faire évoluer le regard que les enfants de la Fondation Ellen Poidatz portent sur les faces visibles de leur handicap, ainsi que celui qu'ils imaginent projeter dans le milieu ordinaire.

LA TAXE D'APPRENTISSAGE

La taxe d'apprentissage permet de financer, par les entreprises, les dépenses de l'apprentissage et des formations technologiques et professionnelles.

La Fondation, disposant d'un pôle d'enseignement, perçoit chaque année un montant. Celui de 2019 n'est pas encore connu à la date du bouclage de ce document mais les idées sont déjà claires sur son utilisation :

- moderniser des classes grâce à l'achat de tableaux interactifs, de vidéoprojecteurs et de postes informatiques reliés
- développer l'accès à la culture et au sport à travers du matériel sportif et musical adapté
- multiplier les supports de travail adaptés aux besoins des élèves grâce à des tablettes tactiles, des ordinateurs portables et des plans inclinés

GLOSSAIRE

ACT	Autorités de Contrôle et de Tarification
AMI	Appel à Manifestation d'Intérêt
ARC	Assistant de Recherche Clinique
ARS	Agence Régionale de Santé
CD	Conseil Départemental
CDC	Comité de Direction et de Coordination
CDCA	Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie
CHSCT	Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail
CIFRE	Conventions Industrielles de Formation par la Recherche
CME	Commission Médicale d'Etablissement
CNSA	Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie
CoCom	COrrespant COMmunication
CPOM	Contrat Pluri-annuel d'Objectifs et de Moyens
CRIS	Conseil Régional de l'Innovation en Santé
CRSA	Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie
CSE	Comité Social et Economique
CTS	Conseil Territorial de Santé
DAE	Défibrillateur Automatique Externe
DITEP	Disposition ITEP
DIU	Dossier Individuel de l'Usager
DMP	Dossier Médical Partagé
DPI	Dossier Patient Informatisé
DPO	Délégué à la Protection des dOnnées
ECS	Etablissements, Centres et Services
EIAS	Evénement Indésirable Associé aux Soins
ESSMS	Etablissements et services sociaux et médico-sociaux
FEDEV	Fédération Demenÿ-Vaucanson

FMESPP	Fonds de Modernisation des Etablissement de Santé Publics et Privés
GAP	Gestion Administrative des Patients
GCS SESAN	Groupement de Coopération Sanitaire - Service Numérique de Santé
GHRPEP	Groupement Hospitalier de Rééducation Pédiatrique Ellen Poidatz
HAS	Haute Autorité de Santé
HC	Hopistalisation Complète
HJ	Hopital de Jour
IDE	Infirmier Diplômé d'Etat
IFAQ	Incitation Financière à l'Amélioration de la Qualité
IFI	Impôt sur la Fortune Immobilière
ISF	Impôt Sur la Fortune
ISIR	Institut des Systèmes Robotiques et Intelligents
MERRI	Missions d'Enseignement, de Recherche, de Référence et d'Innovation
MPR	Médecin Physique et de Réadaptation
PMSI	Programme de Médicalisation des Systèmes d'Information
P-PIT	Plateforme - Parcours Inclusion et Territoire
PSC1	Premiers Secours Civiques niveau 1
QVT	Qualité de Vie au Travail
RAQ	Responsable de l'Assurance Qualité
RGPD	Règlement Général sur la Protection des Données
RIFHOP1	Réseau d'Ile-de-France d'Hématologie-Oncologie Pédiatrique
RQGDR	Responsable Qualité Gestion Des Risques
SESEP	Société d'Etudes et de Soins pour les Enfants Poliomyélitiques
SOFGRES	SOciété Française de Gestion des Risques en Etablissements de Santé
SSR	Soins de Suite et de Réadapation
STARAQS	Structure d'Appui Régionale à la Qualité des Soins et à la Sécurité des patients en Ile de France
TCC	Trouble du Comportement et de la Conduite
TSA	Trouble sur Spectre Autistique
UNAM	UNité d'Analyse du Mouvement

Rapport Moral 2019

Directeurs de la publication : Sébastien Pautasso-Chadoutaud, Michel Watier.

Comité de rédaction : René Bobet, Delphine Boujot, Virginie Carcaillon, Céline Cunha, Eric Desailly, Pascal Oudoire, Claire Pardoen, Frédérique Rueda, Michel Watier.

Images : Fondation Ellen Poidatz, Impression : Fondation Ellen Poidatz

Contact : poidatz@fondationpoidatz.com

Retrouvez la Fondation Ellen Poidatz sur www.fondationpoidatz.com

FONDATION ELLEN POIDATZ